

GESVES

info



21 juillet - page 4



Cense - page 10

Invitation à la population

Marche gourmande
«aidants-proches»

Mercredi 3 octobre 2018
dès 16h



Skate park – page 8



09 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, JEUNESSE
16 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
25 SPORT, TOURISME, CULTURE

Bulletin communal n°112
Août 2018

C'EST LE MOMENT!

OFFREZ-VOUS LA QUALITÉ THOMAS & PIRON

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES*
SUR NOS 3 MAISONS NEUVES À SAISIR À GESVES



RUE SUR LES FONDS



RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOTRE MAISON TÉMOIN DE WIERDE

Chaussée de Marche, 626 - 5100 Wierde - T. 081 33 26 33

Ouverte du lundi au samedi de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.

Infos sur www.thomas-piron.eu



*Offre soumise à conditions, valable pour la période du 01/09/2018 au 01/11/2018, sous réserve de disponibilité et sur une sélection de projets. Remise variant selon le projet



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE

ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

TEA-ROOM

**SPECIALITES:
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE**

Tél :
083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées



7j/7

Maillen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile
WELVAERT Marie-Noëlle
VERJANS Veronique

0477/58.80.96
0472/11.42.40
0472/10.68.99

SOMMAIRE

Gesves Info 112

José PAULET

Editorial.....	3
21 juillet 2018.....	4
Guêpes.....	4
15 ans du GAL.....	5

Eddy Bodart

Ecoles communales.....	6
Ecole René Bouchat.....	6
Ecole Saint-Joseph.....	6
Spectacle HA HA HA.....	6
Plaine de vacances.....	7
Projet pédagogique soirée.....	8
Skate park.....	8

Annick SANZOT

Conservatoire musique.....	9
JCPMF.....	9
La cense des Hauts-Prés.....	10
Bibliothèque.....	11
Francart.....	11
Circuit auto-moto.....	12

Simon LACROIX

Journée du patrimoine.....	13
Vente de bois.....	13
Mobilité.....	14
Conseil Consultatif des Jeunes.....	14
Prime aux Indépendants et PME.....	15
Promotion des nouvelles activités.....	15
Consultance - Conseils.....	15

Carine DECHAMPS

Etat civil.....	16
Mondossier.....	16
Marché de Noël.....	16
Appel à projet – commémoration 14-18.....	16
Trilles et clapotis.....	17-18
Sêcheresse info aux agriculteurs.....	19
Zéro déchets.....	20
Campagne collecte pneus.....	23

André BERNARD

Marche Aidants-Proches.....	23
Les aînés aux urnes.....	23
Allocation chauffage.....	24
Permanences juridiques.....	24
Cours d'informatique.....	24
Délégation paléontologie.....	25
Mariage ILA.....	25
PCS.....	26
Eglises ouvertes.....	27

Secrétariat généra9

Renseignements administratifs.....	28
------------------------------------	----

AGENDA

Kermesse de Gesves.....	28
Permanence pension.....	28
Concerto rural.....	28
Souper spaghetti.....	29
Maison laïcité.....	29
Fanfare de Gesves – Souper oberbayern.....	29
Souper italien.....	29
Souper boule joyeuse.....	29
Fanfare de FLT – Repas kermesse 3x20.....	29
Stages brin d'Alice.....	30
Balade dominicale.....	30
Fanfare de Gesves – Repas kermesse.....	30



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

Edito

Chères gesvoises,
chers gesvois,

« Bilan politique... j'ose ! »

Nous voici arrivés au terme d'une législature qui ne fut pas sans souci tant administrative-ment que financièrement. Il en est de même de la gestion du personnel qui ne fut et n'est toujours pas épargné par le sort. Après le triste départ de notre Directrice financière, Anne RONVEAUX, ce sont de multiples situations de mise à la pension, de problèmes de santé sans oublier les nombreux accidents de travail ou même sur le chemin du travail. Nous ne pouvons qu'espérer que la prochaine législature 2018-2024 ne connaîtra pas pareil scénario ! Nous y veillerons majorité et opposition confondues !

Je souhaite aussi m'exprimer sur les départs que nous avons connus tout au long des 6 dernières années du conseil communal ou sur ceux qui ne seront plus candidats aux élections du 14 octobre prochain.

Je pense ainsi à Lydia GRASSERE qui n'habite plus la Commune comme ce fut le cas pour Céline HONTOIR lors de la législature précédente. C'est ainsi qu'Annick SANZOT est rentrée au Collège.

Nos échevins Daniel CARPENTIER et Paul FONTINOY ont respecté leur parole pour céder leur place à Myriam HONTOIR et Luc DELLOY. Il en a été de même avec André BERNARD qui, tout en restant bien sûr Président de notre CPAS, a permis à Annika DEBATY de s'installer au Conseil communal. Tout cela, de facto, a ouvert les portes du Collège à Simon LACROIX et Carine DECHAMPS.

Mais la majorité n'est pas seule à connaître des bouleversements divers. Ainsi, pour la prochaine législature (2018-2024), deux anciens dont le 1er dans l'ordre de préséance au conseil communal, j'ai cité Dominique REYSER, un « pur » gesvois qui ne figurera donc plus comme candidat.

Il en va de même de Philippe MAHOUX à qui je me dois de lui adresser remerciements et encouragements pour tout ce qu'il a fait et fera encore quant à l'euthanasie. En ce qui me concerne, ma priorité est et restera la vie des gesvois.

Ici, je tiens à remercier tout particulièrement un conseiller communal de l'opposition, figurez-vous et je cite là Francis Collot, un de nos plus anciens au conseil communal, un vrai gesvois, qui à l'occasion de bien de manifestations s'est déclaré présent que ce soit en sa qualité de porte-drapeau ou en tant que représentant, seul, de son groupe d'opposition. Merci Francis.

Merci à vous, chers gesvois, qui m'avez sollicité tout au long de cette législature qui s'éteint même si l'exigence des règlements et des lois ne peut donner satisfaction à tout et à n'importe quoi !

Nous voici déjà à la rentrée scolaire 2018-2019. J'ose espérer que nos enfants et/ou petits-enfants ont profité au mieux et au maximum de l'été que nous avons connu. Et précisément eu égard à cette canicule dont nous avons souffert, j'ose espérer que la campagne électorale qui s'annonce profitera d'une certaine fraîcheur, d'un climat tempéré et bénéficiera à tout le moins d'un air conditionné.

José Paulet
Votre Bourgmestre
de tous les instants.

Extraits du discours du Bourgmestre José PAULET à l'occasion de la Fête Nationale du samedi 21 juillet 2018 à Faulx-Les Tombes

Cette manifestation a encore rassemblé beaucoup de monde lors du bal aux lampions organisé le 20 juillet. Cette année, c'est au Royal Football Club de Faulx-Les Tombes qu'avait été confiée cette soirée.

Et n'oublions pas le traditionnel feu d'artifice qui fit une fois de plus l'unanimité. Le samedi 21 juillet, les autorités communales avaient donné rendez-vous à la population en l'église Saint-Joseph de Faulx-Les Tombes pour le traditionnel Te Deum.

Voici quelques extraits du discours de Monsieur le Bourgmestre José PAULET :

« Mesdames, Messieurs les Portedrapeaux, Monsieur le Directeur général faisant fonction, Mesdames, Messieurs les membres de la chorales de Faulx-Les Tombes, Madame, Messieurs les Présidents des Fabriques d'Eglise de Gesves, Mesdames, Messieurs les autorités Civiles et Militaires, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en vos titres et qualités,

Chers ami(e)s gesvois(es), Chers Concitoyen(ne)s, Après Sorée en 2016 et Haltinne (Strud) en 2017, c'est à Faulx-Les Tombes que nous nous retrouvons cette année, pour fêter, avec les membres du Collège communal, les représentants du Conseil communal et vous tous nos invités d'honneur, notre fête nationale. Après le Te Deum auquel nous venons d'assister, je me réjouis d'être ce jour aux côtés de nos portedrapeaux, acteurs tellement représentatifs de notre patriotisme.

Chers Compatriotes précisément,

La fête Nationale nous réunit, une fois de plus comme elle nous rassemble fidèlement, d'année en année ; et comme chaque année je voudrais vous dire, combien j'éprouve de fierté de représenter le pouvoir communal à cette cérémonie traditionnelle et hautement patriotique, comme je l'ai déjà fait remarqué.

Le 21 juillet est, en effet, l'occasion de commémorer l'indépendance



de notre pays, proclamée au lendemain de la Révolution de 1830.

Et aujourd'hui, comme j'en ai pris l'habitude, je voudrais saluer le discours sobre et humain, sans aucune provocation bien au contraire, de la part de notre majesté le Roi Philippe à l'occasion de son message à la Nation.

Ce 21 juillet est donc l'occasion, pour notre Commune, de revendiquer une fois de plus, notre unité autour du Roi qui en demeure encore et plus que jamais le symbole et cela est vrai depuis 188 ans.

J'ose espérer, et pour longtemps encore, et là je pense aux générations à venir, que notre devise nationale « l'Union Fait la Force » cimentera encore longtemps cette union dans notre pays.

Je terminerai en vous invitant tous d'avoir une pensée pour nos Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Déportés aujourd'hui décédés et auxquels nous devons la liberté. Soyons conscients de la chance que nous avons de pouvoir fêter notre indépendance.

Je remercie les Abbés Ignace et Germain de nous avoir accueillis ici, à Faulx-Les Tombes, pour le TE DEUM traditionnel du 21 juillet. Merci à vous tous pour votre présence.

Enfin, un grand merci à notre personnel communal pour l'aide apportée à la réussite de semblable manifestation ainsi qu'à la Fanfare Royale de Gesves qui animera tantôt l'apéritif et nous interprètera dans quelques instants l'Appel aux Champs et la Brabançonne.

Avant de conclure, je citerai une expression latine qui a toute sa valeur par ces temps de liesse générale que nous avons vécus dernièrement lors du mondial de football en Russie et nos 19 médailles conquises au championnat d'Europe d'athlétisme, je cite « Unitas vertute », l'Union fait la Force.

J'ose le dire et le redirai encore longtemps je l'espère de tout cœur : « VIVE LA BELGIQUE UNIE, VIVE LE ROI PHILIPPE » et je vous remercie de votre excellente attention.



**Besoin des pompiers pour détruire un nid de guêpes ?
Appelez le dispatching au 081 325 282**



Commune : Andenne, Assesse, Eghezée, Fernelmont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohéy, Profondeville

Le GAL « Pays des Tiges et Chavées » a fêté ses 15 ans



Le vendredi 8 juin 2018, le GAL a fêté ses 15 ans, lors d'une soirée festive et rétrospective organisée à Sorée.

Plus de 150 personnes étaient présentes pour célébrer cet anniversaire et se souvenir... Se souvenir de toutes ces années de collaboration fructueuse avec de nombreux partenaires (dont les communes d'Assesse, Gesves et Ohey bien sûr), se souvenir de tous ces projets menés sur le territoire. L'occasion de faire la fête, remercier l'ensemble des parties prenantes, mais également de dresser le bilan de 3 programmations LEADER et faire état des perspectives d'avenir.

Au programme, plusieurs surprises, concoctées par l'équipe du GAL :

- Quelques discours, bien entendu ;
- Une vidéo rétrospective d'une trentaine de minutes présentant les projets de l'ASBL menés depuis 15 ans (vidéo réalisée pour l'occasion, en partenariat avec le Service Communication de la Province de Namur) ;
- Un spectacle d'improvisation intitulé "La ruralité dans tous ses états", proposé par La Compagnie des Demi Écrémés, en pleine forme ;
- Un petit repas du terroir préparé par MyBurger (entrepreneur Assessois), et les Compagnons du Samson (service de réinsertion en maraîchage du CPAS de Gesves) ;
- Les gâteaux des Tiges et Chavées proposés par 3 pâtisseries locales. Un "concours" a en effet été lancé et 3 pâtisseries (Messieurs Nélis, Pierson et Carpentier, des pâtisseries du même nom) ont répondu à l'appel en proposant leur onctueuse représentation du GAL, du Condroz, des Tiges et Chavées, de la ruralité...
- Un concert des MudBugs, proposé en partenariat avec le BlueBird Festival d'Ohey ;
- Un livre photos, à l'effigie du territoire et illustrant les projets qui s'y développent, offert aux participants.

15 années de projets. La dynamique se poursuit ! Pourquoi pas rêver d'un Parc naturel un jour, dans cette magnifique région du Cœur de Condroz ?

Pour retrouver les photos de l'évènement et la vidéo rétrospective, une seule adresse : www.tiges-chavees.be



**Pension canine
du Fond des Camps**

Beaucerons du Fond des Camps

WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO

+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

**Pension toutes races
et élevage de Beaucerons**

Evelyne de Lovinfosse
Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)
 evelyne.de.lovinfosse@skynet.be
Visites sur rendez-vous
www.au-fond-des-camps.com

**MARC
TREMBLEZ**
SPRL

Installation - Entretien - Dépannage toutes marques

Chauffage central	Plomberie
Chaudière Buderus	Agrégation panneaux solaires

Rue Petite 25 - 5340 GESVES
Tél. 083 67 74 67 . GSM 0474 60 84 83
marc_tremblez@hotmail.com



Eddy BODART

1^{er} Echevin

GESVES
info

Enseignement communal



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

Rue des Ecoles, 2 - 5340 FAULX-LES TOMBES

www.ecolenvol.net

Renseignements et inscriptions:

TOUS LES JOURS

DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 AOUT 2018

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUE

AU 081/579.200 OU 0496/610.482

DIRECTION : CHRISTINE PITANCE - ecolenvol@gmail.com

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE



ECOLE COMMUNALE LA CROISSETTE

Rue de La Croisette, 17 - 5340 SOREE

Renseignements et inscriptions :

TOUS LES JOURS A PARTIR DU LUNDI 20 AOUT 2018

DIRECTION: VANDERSMISSEN VINCENT

083/677.977 - 0476/967.142

lacroissettedirection@gmail.com

Ecole Saint-Joseph Gesves



Implantation maternelles et P1-2 :

Chaussée de Gramptinne, 189

Tél: 083-677414

Implantation P3-4-5-6 et bureau :

Rue Petite Gesves, 30

Direction: Marc Tillieux

Tél. 083-677414

www.saintjosephgesves.be

Renseignements, visites et inscriptions:

Tous les jours de 09h00 à partir du 20 août ou sur rendez-vous
083-677414 ou 0476-508924

saintjosephgesves@hotmail.com

Ecole René Bouchat



*Ecole fondamentale de la
Communauté française
« René Bouchat »*

Chaussée de Gramptinne, 118
5340 Gesves

Tél : 083/677182

Fax : 083/677839

Direction : Nathalie TONNEAU

Immersion en néerlandais

djr.renebouchat@gmail.com

Les inscriptions se feront de préférence sur rendez-vous à partir du 16 août 2018 de 9h à 12h.

Un spectacle pour les écoles de Gesves



Ce 28 juin 2018, afin de terminer l'année scolaire en beauté, ce sont environ 550 élèves et leurs enseignants des différentes écoles de la commune qui se sont donné rendez-vous à la salle communale de GESVES. Toutes ces petites têtes blondes ont eu le plaisir de venir applaudir la troupe de théâtre OKIDOK avec son spectacle clownesque « HA HA HA » de Xavier Bouvier et Benoît Devos. Sur scène, deux drôles de personnages au nez rouge et à la dégaine bizarre enchaînent une série de sketches aussi improbables que désopilants.

La bonne humeur et les rires étaient au programme et c'est avec entrain que la troupe des clowns a fait vibrer la salle.



Une plaine de vacances magique

La magie se cache, mais pour qui prête attention aux petits détails, les étincelles des fées et autres elfes apparaît au grand jour.

Ainsi, tout le mois de juillet, le hall sportif de Gesves, habituellement silencieux et vide, a résonné d'une musique étrange connue des cinéphiles amateurs des aventures d'Harry. Magie !

Ainsi, on a vu tôt le matin des enfants quitter la maison avec le sourire et la peau qui se fongait au fur et à mesure des journées qui passaient. Magie !

Ainsi, on pouvait apercevoir des personnages haut en couleurs courir ici et là. Vous ne me croyez pas ? J'ai passé la porte et suis entré dans un couloir où des bougies flottaient en hauteur et j'ai vu de mes propres yeux leur visage plaqué au mur. Magie !

Ainsi, une fois encore, près de 400 enfants ont vécu au rythme des jeux et activités préparées par des animateurs motivés. J'ai beau le vivre depuis 14 ans en tant que coordinateur, cela reste magique de les voir ainsi se démener pour que tout se passe au mieux, pour imaginer et construire un décorum à chaque fois différents, pour les vacances se vivent aussi avec les enfants qui restent à



Gesves. Magie, je vous dis...

Evidemment, pour que cette magie opère, le cadre était particulièrement aidant cette année : la venue d'une session exceptionnelle de Gesvlard a immédiatement plongé ce petit monde (et leurs parents) au royaume des Gobelins et autres sorciers.

Chaque semaine, tous avaient hâte de découvrir les défis à relever au sein des groupes d'âge. De la coupe des Sorciers, brillamment remportée par des sorciers « de chez nous » malgré la participation d'une plaine de vacances de Ciney, à la chasse aux animaux magiques accidentellement libérés dans le domaine de Chevetogne par le mage ATFARSI ; en passant par les sortilèges à apprendre et autres aventures lors de nuitées à la plaine.

Résonnent encore dans ma tête les CRUMBLE Dehors, SERMONA, Tom ATFARSI, piscine ma copine, Cent-kilogs-doux-de-patachou-au-chaudoudou, Griffondoral B, Dragognar...

Pour les incrédules de cette magie, quelques

5000 photos ont été prises ici et là afin d'ancrer ces souvenirs définitivement. Certains ont pu les découvrir le 27 juillet, jour de fermeture de Gesvlard et de la remise des certificats de sorcellerie. Mais pour la majorité, c'est dans les récits quotidiens des anecdotes et la saine fatigue de fin de journée que la magie aura vécu.

Alors, pour tout cela, je vous dis à tous le « petit mot magique » : MERCI !

Olivier

Pour la coordination de la plaine



Plaine communale de GESVES - Juillet 2018

Nouveau Projet d'établissement pour l'école communale de la Croisette



L'équipe pédagogique de l'école fondamentale de Sorée s'est dernièrement penchée sur la révision de son Projet d'établissement. Dans le cadre d'un renouveau structurel et pédagogique, il est apparu comme étant essentiel de (re)définir l'identité de cette belle et petite école de village sur base des nombreuses forces de cet établissement scolaire.

Pour les personnes qui ne la connaissent pas ou peu, l'école fondamentale communale « la Croisette » de Sorée est un établissement scolaire rural familial comptant approximativement 70 élèves.

Elle fait partie du réseau officiel subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que son Pouvoir organisateur est la Commune de Gesves.

Le souhait actuel des membres de l'équipe éducative, soutenus par leur Echevin de l'Enseignement, Monsieur Eddy Bodart, est d'organiser et de proposer un cadre de vie au sein duquel tous les enfants se sentiront en confiance, sereins, écoutés et respectés. Il s'agit d'une base primordiale afin de pouvoir vivre, de pouvoir apprendre toute quiétude et d'être heureux...

L'équipe pédagogique désire inscrire l'école dans un élan et une philosophie de pédagogie active.

Contrairement à certaines idées véhiculées, la pédagogie dite « active » ne signifie pas qu'il faut absolument et toujours faire « bouger l'enfant ». Actif signifie que l'enfant est acteur de son apprentissage, qu'il est « actif dans sa tête ».

La pédagogie active met les élèves en questionnement, en recherche, travaille par projets collectifs ou individuels, sur la base de la co-construction des apprentissages plutôt que d'une transmission de savoirs pure et simple.

Le rythme et l'organisation des apprentissages ne se font pas seulement en fonction du programme défini par le « système

scolaire », mais des besoins, des attentes et des désirs de l'enfant. La pédagogie active n'est pas celle de l'enfant-roi mais plutôt de l'enfant concerné et concerté...

La pédagogie active se décline également via l'apport périphérique de valeurs telles que le travail collaboratif, le savoir-vivre collectif, la démocratie à l'école ou au travers de la mobilisation des savoirs au travers des tâches.

L'équipe éducative vise donc à rendre l'élève acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche. Pratiquer la pédagogie active n'implique nullement la destruction de l'enseignement, ni la dévalorisation des apprentissages de base ! La pédagogie active implique que l'école s'engage à stimuler au mieux l'Enfant, à le motiver, à le rendre autonome et à prôner le respect envers autrui. Dans ce contexte, la place de l'Enfant est redéfinie comme étant celle du pilote de sa propre démarche éducative. Trois points fondamentaux sont ainsi respectés dans cette approche :

- a) impliquer l'Enfant ;
- b) donner du sens aux apprentissages ;
- c) le rendre acteur.

Les membres de l'école de la Croisette ne désirent pas se focaliser sur un type de pédagogie en particulier afin de ne pas s'enfermer dans un état d'esprit qui risquerait de ne pas convenir à certains membres de sa communauté, enfants comme adultes.

L'équipe préfère se « nourrir » de plusieurs courants pédagogiques tels que ceux développés par Freinet, Decroly, Meirieu, Montessori, Steiner ou encore Petersen.

C'est ainsi que le nouveau Projet d'établissement s'est enrichi de pratiques participatives qui permettront aux enfants de développer des compétences qui leur seront véritablement utiles au sein de leur parcours personnel.

C'est ainsi que le plaisir d'apprendre, la citoyenneté, la connaissance de soi, le droit à la singularité, la coopération, les projets ou encore l'écocitoyenneté sont appelés à devenir les piliers de l'école communale de la Croisette.

Pour plus d'infos, le Projet est téléchargeable sur le site de l'école (<http://www.ecolelacroisette.be/>) ou peut être envoyé sur simple demande à la direction (laacroisette@direction@gmail.com) ou 0476/967.142).

CCE—Projet Skate Park



Cela fait quelque temps que le Conseil Communal des Enfants montre son intérêt pour la création d'un Skate Park dans notre commune.

Après avoir soumis le projet au Bourgmestre, proposé des idées d'implantations et évalué un budget, il a été demandé à nos jeunes élus de montrer l'intérêt des jeunes citoyens gesvois pour cette nouvelle aventure.

Alors nous vous disons MERCI! C'est plus d'une centaine de jeunes qui sont venus passer l'après-midi en compagnie de deux

professionnels lors de notre journée « Skate Park mobile », sans compter le nombre de familles qui se sont manifestées par d'autres moyens. Tout le monde est reparti avec le sourire et quelques techniques en plus dans la poche! Votre soutien nous a permis de montrer que la création de ce lieu a tout son sens ici à Gesves.

Coordinatrice CCE: Peytier Florence - fp.bibliogesves@gmail.com - 083/670.346





Annick SANZOT

2^{ème} Echevine

GESVES
info



Antenne de GESVES

Maison de la Musique
Rue Ry del Vau, 5
Gesves



HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES INSCRIPTIONS :

à partir du 01 septembre 2018

Le mercredi de 13h00 à 16h00, le jeudi de 16h00 à 19h00
et le samedi de 09h00 à 13h00.

Clôture des inscriptions et réinscriptions le 30 septembre 2018

Lors d'une première inscription, se munir d'une photocopie de la carte
d'identité de l'élève ou d'un extrait d'acte de naissance.

Pas d'inscription ou réinscription par téléphone ou mail.

Nouveau : initiation musicale dès 6 ans (au 31.12.2018)

Cours de formation musicale (dès 7 ans) : mercredi, jeudi et samedi.

Disciplines instrumentales : guitare, piano, trompette.

*Il est possible de suivre d'autres disciplines instrumentales au Conservatoire
de Ciney, ainsi que la danse classique, la diction-déclamation et l'art dramatique.*

COURS GRATUITS pour les - de 12 ans (nés après le 31/12/2006)

Pour les 12 ans et plus, des réductions et des exemptions sont possibles.

Renseignements au secrétariat et sur le site du Conservatoire

Château Saint-Roch, avenue Sainfoin, à CINEY
Tél. : 083/21 31 92 - eMail : conservatoire@ciney.be
Site : conservatoire.ciney.be

de 12h30 (10h00 le mercredi) à 19h30 du lundi au vendredi et de 09h00 à 13h00 le samedi

Rentrée scolaire le 01 septembre. Reprise des cours collectifs à partir du 10 septembre

Nouvelle session du programme « JE COURS POUR MA FORME »



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à partir du mois de septembre, la commune de Gesves accueillera une nouvelle édition du programme « Je Cours Pour

Ma Forme », encadrée par nos animateurs d'élite : Véronique SERMON, Benoit RICHARD, Christophe-Olivier CARLIER, Patrice PIGNOLET et Christian NOELMANS.

« Je Cours Pour Ma Forme » est un programme d'initiation qui s'adresse à toutes les personnes, peu ou pas sportives, qui désirent se (re)mettre à la course à pied. Hommes, femmes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu à partir de l'âge de 16 ans ! Pas besoin d'être sportif car la formation débute au niveau zéro. Présentez-vous simplement en tenue de sport et muni de chaussures adaptées à la pratique de la course à pied.

Le programme s'articule autour de trois séances hebdomadaires dont l'une encadrée par nos animateurs, sur une durée totale de trois mois. Leur contenu est adapté à la forme de chaque participant. Pas de compétition en vue, les objectifs du programme sont « santé et convivialité ».

Les niveaux développés durant cette nouvelle session seront:

- **le niveau préparatoire (0-1 km)** pour les personnes « fragilisées » par l'âge, le surpoids, une revalidation, etc. ;
- **le 0-5 km** pour les débutants ou ceux qui n'ont pas enfilé leurs baskets depuis un moment ;

- **le 5-10 km** pour les participants des années précédentes qui aimeraient atteindre l'objectif de courir 10 km ou pour les personnes bénéficiant d'un certain bagage. Comme pour le niveau débutant, les séances sont progressives et sans esprit de compétition ni référence chronométrique ;
- **le 10 km+** trail pour les personnes capables de courir 10 km et souhaitant apprendre à maîtriser les difficultés du terrain. Attention : **pour raisons de sécurité, groupe limité à 40 p. maximum !**

Le coût ? Première participation en 2018 : 40 € pour les 12 séances (dont 5 € d'assurance annuelle)

Seconde participation en 2018 : 35 € pour les 12 séances (Cotisation susceptible d'être remboursée par votre mutualité)

Quand ? La reprise des séances encadrées est fixée au mardi 18 septembre (heure et lieu à confirmer)

Comment s'inscrire ? Inscription obligatoire avant la première séance auprès de notre service Sports, par téléphone aux 083/670.214 ou 0479/410.237 ou par mail à renaud.etienne@publilink.be

Infos complémentaires ? Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations au sujet du programme « Je Cours Pour Ma Forme » et rencontrer nos animateurs, nous vous convions à une séance d'information, le mardi 4 septembre à 19h à la Maison communale de Gesves.

Infos : www.jecourspourmaforme.be

Dans le cadre de la dernière année de commémoration de la Grande Guerre, la Commune de Gesves a organisé, les samedi 7 et dimanche 8 juillet dernier, un spectacle historique de qualité, « La Cense des Hauts-Prés ».

Avec la complicité des époux LE GRAND, c'est dans un lieu de caractère, incontournable du paysage patrimonial gesvois que les comédiens, équipes techniques et organisateurs de l'évènement ont eu le privilège de poser leurs valises : l'abbaye de Grandpré et plus particulièrement la cour de son ancienne ferme.

Quoi de mieux pour les premières représentations de cette œuvre originale de M. Philippe BAILLY (Gesves) ? En effet, flashback d'un siècle, c'est le quotidien d'une famille de paysans condruziens, heurtée par la guerre et son lot de calamités et de péripéties, que l'auteur a choisi de broser à travers cette fresque historique.

Au programme, beaucoup d'émotions. Certes, de la gravité, du désarroi, de la colère parfois, il y en eu... Et d'ailleurs, l'atmosphère dramatique fut soulignée à la perfection, en live, par les « doigts de maître » de notre ami M. Guido SMEYERS (Gesves), connu davantage pour ses prouesses à la cornemuse mais se révélant également particulièrement à l'aise au piano dans l'interprétation d'une composition originale, créée par ses soins, pour le spectacle.

Mais il n'y eu pas que cela... Quelques scènes cocasses mettant en présence des personnages bien campés, typiques de notre terroir, comme le curé, le docteur, le facteur, le garde-champêtre ou encore le mayeur et les membres de la famille CHAVERT ; les savoureux dialogues wallons adaptés par M. Paul FONTINOY Sr (Faulx-Les Tombes) pour les rôles du père et de la mère de famille ; quelques intermèdes heureux, témoignages troublants de la solidarité du peuple par temps de guerre et des réjouissances, tout de même, malgré la grisaille de l'époque... Ces épisodes ont su régulièrement faire oublier, au fil de l'histoire, les propos plus durs et dérober plus d'un sourire au spectateur.

Tout le mérite à nos comédiens amateurs, pour la plupart totalement néophytes et à leur metteur en scène, M. Paul FONTINOY Jr (Faulx-Les Tombes), qui, durant les 6 derniers mois, ont préparé d'arrache-pied le spectacle. Mesdames et messieurs, chapeau bas ! Compliments également à la section musicale de l'Union royale culturelle de Faulx-Les Tombes dont certains membres, képi d'époque vissé sur la tête, ont égayé la scène finale sous le feu des lampions.

Nous saluerons également la qualité du travail effectué par la régisseuse du spectacle Mme Aurélie MATHY (Faulx-Les Tombes), assistée, pour l'occasion, par l'équipe de la société Live 4 Life, des Isnes, pour la sonorisation et, le dimanche, par les techniciens de la société La Film Équipe, de Malonne, pour une captation vidéo de la seconde représentation. « La Cense des Hauts-Prés » sera ainsi prochainement disponible sur support DVD. Avis aux spectateurs d'un soir qui voudrait revivre l'évènement à domicile ou aux personnes qui n'ont pu y assister !

A ce sujet, nous avons le grand plaisir de vous annoncer, en primeur, que « La Cense des Hauts-Prés » devrait être présentée à nouveau au public, en marge des commémorations officielles du 11 novembre prochain, qui se dérouleront dans le village de Sorée. Restez attentif à la suite qui sera réservée à ce projet via nos canaux de communication communaux (site internet, Facebook, Gesves info, Bulletin du SI...) ou en prenant directement contact avec nos services.

Pour terminer, la Commune de Gesves souhaiterait adresser ses plus vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré, aux côtés des organisateurs, à la bonne mise en œuvre de l'évènement et, sans qui, il aurait été impossible d'offrir un accueil de qualité au public.

Avec une assistance de 400 personnes sur le weekend, ce premier projet de théâtre amateur coordonné par nos services a remporté, semble-t-il, un beau succès d'estime. Après le concert commémoratif « Coquelicots, mon cœur saigne » de janvier 2016 et le spectacle « Pierre et le Loup » présenté en octobre de la même année aux écoles de l'entité, gageons qu'il ne sera pas le dernier épisode d'une série de belles rencontres culturelles organisées dans notre commune...



Merci aux comédiens : Paul FONTINOY, Marie-Rose BOTTON, Michaël DELLA FAILLE, Nathalie HAINAUX, Julia LATUSEK, Hugo CAUSTEUR, Véronique MILLER, Joshua FONTINOY, Pierre-Yves HANNECART, Marlène LAMBERT, Valérie FONTINOY, Philippe LAMBOTTE, Jacqui HINCOURT, Patrick DIDOT, Michel DAUSSY, Joseph TOUSSAINT, Eric CHLEIDE, Paul FONTINOY Jr, Héribert POTH, Bernard JADOT, Laurence BAILLY, Claude DEJAIVE, Marie LIBOIS, la Fanfare de l'Union royale culturelle de Faulx-Les Tombes, Léon TILLIEUX, les figurants et figurantes.

La Commune remercie également :

M. et Mme LE GRAND pour la mise à disposition de leur propriété : l'ancienne abbaye de Grandpré ;

M. Bruno MATHELART, directeur de la troupe du Rocher Bayard, pour la mise à disposition des costumes et des armes ;

M. et Mme DE TIMARY DE BINCKUM – KOHL, des Musées Héritage de Goesnes pour le prêt de nombreux accessoires d'époque ;

M. Yves BOTTON pour la gestion et le placement des accessoires ;

Mme Josiane BAUDOUIN pour le maquillage, les perruques et moustaches ;

M. Gaëtan MAIRY pour les enregistrements audio ;

Le personnel communal.

Ça bouge à la bibliothèque!



Notre club ados reprend ses activités en septembre!

Viens parler et découvrir des lectures, t'inspirer de culture d'autres pays, découvrir des adaptations cinématographiques, créer selon divers thèmes, découvrir des jeux de société, ...

Rendez-vous le jeudi 13 septembre de 17h30 à 19h



Murder party à la bibliothèque!

24 septembre à 18h30

Venez résoudre une énigme policière au travers d'une sorte de Cluedo en grandeur nature!

Nous accueillons l'auteur breton Stéphane Jalirézic, créateur de nombreuses « Murder Party » qui mettra en scène cette soirée.

PAF: 3 eur

Public: ado-adulte

Organisation de la bibliothèque en partenariat avec le service culture et tourisme et l'asbl « l'art de lire ».



« Ma commune dit Oyi »



Conférence: Michel Francard professeur de linguistique française à l'UCL.

Mardi 23 octobre 20h00

Venez (re)découvrir nos langues régionales sous toutes leurs facettes :

- leur histoire, marquée par l'irrésistible progression du français
- leurs caractéristiques : ce qui distingue le wallon, du picard, du gaumais, du champenois
- leur vie littéraire et culturelle : chansons, pièces de théâtre, poésie, BD...
- leur vitalité actuelle : entre convivialité, solidarité et bien vivre.

Depuis peu, la bibliothèque crée également un fond spécial en wallon!

Binv'nûwe al séyance avou tot quî qu' vos v'loz !

Po qu'on seûche, bin timpe assez, à combin ç' qui nos sêrans ç' djoû-là, mèrci d' VOS-INSCRÎRE, SINS TAURDJÎ !



Réservation obligatoire: bibliotheque.gesves@gmail.com - 083/670346



Soyez curieux !

En famille, en couple ou entre amis, venez parcourir la région des Vallées des Saveurs en voiture ou en moto grâce à **deux nouveaux circuits thématiques**.



2 nouveaux circuits «auto/moto» dans les Vallées des Saveurs Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey, Somme-Leuze et Assesse.

UN CIRCUIT FERMES

Au départ de Ciney, découvrez la Route des Fermes. Un circuit de 130 km au cœur du Condroz. De vallées en collines escarpées, ce circuit vous emmène à la découverte de 21 fermes. Certaines présentent un patrimoine historique intéressant, d'autres sont toujours en activité et proposent des produits à vendre ou des visites

guidées (sur réservation) !

UN CIRCUIT PATRIMOINE

A votre rythme, laissez-vous séduire par la richesse et le charme des villages de Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze, Ohey, Gesves et Assesse en suivant ce circuit de 150km qui vous emmène à la découverte d'une vingtaine de lieux patrimoniaux incontournables des Vallées des Saveurs.

INFOS PRATIQUES :

Voyez, imprimez et téléchargez GRATUITEMENT les 2 itinéraires sur votre smartphone ou votre GPS via le site **HYPERLINK** «<http://www.valleesdessaveurs.be>» www.valleesdessaveurs.be

Ou

Télécharger gratuitement l'application Sity Trail

Scanner le QR code

Partez sur les routes

Circuit Fermes



Circuit Patrimoine



Une organisation de la Maison du Tourisme en partenariat avec les Communes et les Offices du Tourisme de Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey, Somme-Leuze et Assesse ainsi que les GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme. « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. »

**Dans le cadre d'un projet PWDR, la commune d'Assesse est partenaire des Vallées des Saveurs.*



Journée du Patrimoine 2018

Cette année, à l'initiative de l'Echevin du Patrimoine, Simon Lacroix, la Commune de Gesves participera aux « Journées du Patrimoine », qui se dérouleront les samedi 8 et dimanche 9 septembre. Plusieurs sites pourront être visités.



Les anciennes carrières de Gesves

En compagnie de passionnés du lieu et de son histoire, nous vous proposerons de partir à la découverte des vestiges du passé industriel de la localité, exceptionnellement accessibles au public à l'occasion de ce week-end. Bâtimens, équipements, outillages, etc.

Ce sera l'occasion de s'immerger dans le quotidien des ouvriers qui ont fait vivre l'exploitation jusqu'au milieu des années septante.

Les visites guidées se feront à 10h et 14h le samedi et le dimanche (rue des Carrières 5 à Gesves).



Du donjon au château : les dessous d'Haltingne

Incendié par les troupes de Louis XIV, Haltingne est abandonné en 1684. Depuis 2011, des fouilles archéologiques sont réalisées sur le site, remettant au jour les dessous du village. Le guide qui sera mis à votre disposition vous fera découvrir, cachée au milieu d'un bois, une motte castrale entourée de ses douves sur laquelle s'élevait, au Moyen Âge, un donjon. La visite vous permettra de découvrir également le château d'Haltingne et son parc. Ce château-ferme fortifié du XVII^e siècle a été transformé en château de plaisance au XVIII^e siècle.

Après la visite, il vous sera permis de découvrir un chantier archéologique en pleine activité et éventuellement vous initier à la fouille, le dimanche de 14h à 18h.

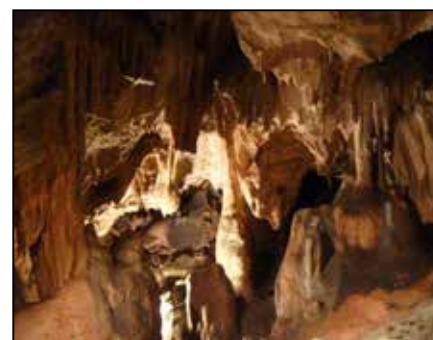
Les visites guidées se dérouleront le dimanche à 13h, 14h, 15h, 16h et 17h (rue de Haltingne 5 à Haltingne)

Les Grottes de Goyet

Patrimoine souterrain rare et protégé, je suis un des sites préhistoriques les plus prestigieux en Europe. Animaux de l'Âge de glace, chien préhistorique, Neandertal et Cro-Magnon y ont laissé leurs empreintes. Les principales œuvres d'art préhistoriques belges y ont été découvertes. Je suis ? Je suis ? Oui, bien sûr, je suis les Grottes de Goyet ! Remontez le temps et découvrez l'histoire de vos ancêtres dans l'un des plus prestigieux sites préhistoriques européens.

Aux Grottes de Goyet, il se murmure que Neandertal et Cro-Magnon auraient pu se rencontrer. Cette visite vous fera plonger dans un décor fascinant et vous permettra de parcourir les galeries et les salles au son des gouttes d'eau. Vous admirerez les magnifiques draperies, stalagmites et stalactites millénaires. Une expérience inédite...

Les visites guidées se dérouleront le samedi et le dimanche, à 13h30 et 15h30 (rue de Strouvia 3 à Mozet).



Vente publique de bois sur pied pour la commune de Gesves.

En application de l'article 74 - 8° du code forestier

Participation à la vente réservée aux habitants de la commune de Gesves.

27 lots de taillis et baliveaux mis en vente **le samedi 6 octobre 2018 à 9h00** à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 (salle du Collège).

Visite des lots de Mozet le samedi 29 septembre 2018 à 9 heures (rendez-vous au bout de la rue du Baty à Mozet, à proximité du bois de Geusseau). **Visite des lots de Haut-Bois le samedi 29 septembre 2018 à 10h30** (rendez-vous au parking de l'église de Haut-Bois).

Catalogue disponible à partir du 1er septembre 2018 sur simple demande à l'Administration communale.

Renseignements : HOUSIER Quentin (Garde forestier DNF) : 0477/78.15.45

JACQMIN Alain (Agent communal) : 083/670.206



Plan communal de Mobilité

Notre commune jouit, malgré l'absence d'une gare ferroviaire ou d'une fréquence faible de bus, d'une relativement bonne accessibilité via le réseau routier, grâce à la proximité de la N4 et de l' E411, ou encore des quatre routes régionales la traversant. Cependant, nous constatons des problèmes de trafic de transit au sein de nos différents villages, de nombreux excès de vitesse, de l'absence de randonnée cycliste balisée malgré notre potentiel important, ou encore des problèmes liés à la sécurité, notamment aux alentours des écoles.

Pour ces raisons, nous avons décidé d'engager les démarches en vue d'élaborer un Plan communal de Mobilité (PCM). Cet outil vise à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur notre territoire. Ce Plan sera notre vision en matière de Mobilité pour les prochaines années.

Le processus de son élaboration passe tout d'abord par l'établissement d'un diagnostic sur les différents problèmes rencontrés sur la commune de Gesves, en termes d'infrastructures, de transports en communs, etc. S'ensuivront diverses consultations (du Comité technique composé de divers acteurs, tant communaux que régionaux ; de la Commission consultative communale de l'aménagement du territoire (CCATm) ; etc.), le citoyen devant « s'approprier » le PCM. Un rapport final sera établi et envoyé à la Région wallonne, avec l'espoir d'obtenir un subside pour la réalisation de notre PCM.

Finalement, la question centrale et sous-jacente à l'élaboration de ce Plan est : « quelles sont les problématiques de mobilité importantes sur notre commune ? ». Tenter d'y répondre nous permettra d'établir les priorités de notre commune et de s'engager sur une mobilité durable à Gesves.

Simon Lacroix, Echevin de la Mobilité



Création d'un Conseil Consultatif des Jeunes

À l'heure actuelle, il est relativement compliqué pour un jeune de faire entendre sa voix, de relayer ses aspirations, ses avis, ses pensées auprès des autorités publiques, quel que soit le niveau de pouvoir concerné (commune, province, entités fédérées ou fédéral). C'est ainsi qu'avec le soutien du collègue, j'ai proposé la création et la mise en place d'un conseil consultatif des jeunes. La volonté derrière ceci est de créer un organe communal structurel où les jeunes peuvent donner leurs avis et faire entendre leurs voix.

Il est intéressant de noter que la population gesvoise a dépassé le millier de jeunes âgés de 15 à 25 ans. De plus, comme l'a fait transparaître le rapport du PCDR que chaque habitant a reçu chez lui le mois passé, il existe trois Maisons des Jeunes sur l'entité : Sorée, Mozet et Gesves. La vie associative des jeunes est bien marquée dans chacun des villages où est implantée une Maison des Jeunes par des activités qu'elle mène. Dès lors, après différentes consultations d'organes représentatifs des jeunes, nous avons décidé de la mise en place d'un Conseil consultatif des Jeunes dont voici les grandes lignes :



Il est intéressant de noter que la population gesvoise a dépassé le millier de jeunes âgés de 15 à 25 ans. De plus, comme l'a fait transparaître le rapport du PCDR que chaque habitant a reçu chez lui le mois passé, il existe trois Maisons des Jeunes sur l'entité : Sorée, Mozet et Gesves. La vie associative des jeunes est bien marquée dans chacun des villages où est implantée une Maison des Jeunes par des activités qu'elle mène. Dès lors, après différentes consultations d'organes représentatifs des jeunes, nous avons décidé de la mise en place d'un Conseil consultatif des Jeunes dont voici les grandes lignes :

- Le Conseil a pour mission :
 - d'inciter les Maisons de Jeunes à se coordonner et à créer des synergies entre elles pour les actions qu'elles mènent ;
 - d'examiner la situation des jeunes sous toutes les formes, tant au point de vue moral que matériel ;
 - de suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant la promotion des jeunes et de leurs activités ;
 - de faire connaître les désirs, les aspirations, les droits des jeunes ;
 - de tendre à une intégration effective dans la vie communautaire ;
 - de faire prendre conscience aux jeunes du rôle qui leur revient dans la commune et dans la société en suscitant chaque fois que possible leur participation ;
 - de veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à établir entre elles un dialogue permanent ;
 - d'encourager toute action qui contribue à la défense du bien-être moral, culturel et économique des jeunes.
- Le Conseil rend des avis à l'autorité communale et ne s'immisce pas dans les différentes activités des Maisons des Jeunes, mais vise à les appuyer dans leur développement.
- Le Conseil est composé de deux membres par Maison des Jeunes ainsi que de toute association susceptible de représenter la vie associative des jeunes.
- À la fin de chaque année, un plan d'action sera établi pour l'année suivante et un rapport sur le travail qu'il a accompli sera rédigé.

Une première rencontre a eu lieu le 26 juillet 2018, entre les trois Maisons des Jeunes, afin de leur exposer la mise en place de ce Conseil, répondre aux différentes questions et remarques, ainsi que de leur demander de désigner parmi leurs membres, au moins deux représentants qui siégeront dans ce Conseil.

Simon Lacroix, Echevin des Maisons de Jeunes

Prime aux Indépendants et PME

Dans le cadre du Programme d'Aides pour Indépendants et PME, une aide financière est accordée à hauteur de 1.000€ pour le lancement d'une activité sur notre territoire.

Dans le respect des règles et des procédures, le bénéficiaire de la prime, autrement dit le nouvel indépendant ou la nouvelle PME, peut bénéficier gratuitement de l'annonce, s'il le désire, du lancement de son activité, avec une présentation de cette dernière.

Le demandeur doit solliciter la prime dans les 12 mois du début de son activité.

Le formulaire de demande de la prime et les conditions d'octroi sont téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.gesves.be/prime/>



Demande d'informations : Simon Lacroix, Echevin, 0498/25.23.01, simon_lacroix@live.be

Promotion des nouvelles activités



Assist&Vous

Après 14 années passées au sein d'une organisation patronale francophone engagée dans la défense des indépendants et entreprises, Antoinette Van Acker a décidé de relever un nouveau défi en profitant de

son expérience pour proposer aux professionnels et particuliers un accompagnement administratif sur mesure.

En effet, son domaine d'activité s'étend de l'encodage comptable à la rédaction de mémoires, en passant par la dactylographie, rédaction de CV et lettres de motivation ou encore de relai entre fournisseurs et prestataires de services. Sa clientèle est dès lors vaste et variée (indépendants, TPE, PME, étudiants, personnes âgées, etc.). La spécificité de l'offre réside dans son caractère sur mesure, en fonction des besoins et demandes de la personne ou de l'entreprise qu'elle accompagne.

Contact : info@assistetvous.be

Renseignements : assistetvous.be



MB Multiservices

Fort d'une expérience riche et très variée en technique du bâtiment, allant de la maintenance dans des stations-services à la rénovation en bâtiment, en passant par la gestion de l'énergie renouvelable, Bruno Marchal a décidé de lancer sa propre activité d'indépendant avec un ami de longue date. De fait, MB-Multiservices est une entreprise qui propose la prise

en charge de vos travaux de construction, de rénovations intérieures, d'aménagements extérieurs ou encore les travaux d'aménagements intérieurs. «De plus, elle met un point d'honneur à répondre à toutes les demandes de devis, du plus petit chantier au plus grand».

Désireux de promouvoir l'entreprenariat wallon, Bruno Marchal a pu construire un large réseau d'indépendants et d'entreprises à travers son parcours professionnel. Dès lors, MB Multiservices propose un accompagnement qui permet d'éviter toutes les tracasseries administratives habituelles et inhérentes aux différents travaux en bâtiments : désagréments préparatoires de recherche de professionnels, de demande d'une multitude de devis, d'analyse des devis reçus, etc.

Contact : de 09h00 - 18h00 - 0474 11 00 96 - 0495 38 23 51

info@mb-multiservices.be

Simon Lacroix

Echevin de l'Economie, du Commerce, des PME et de l'Emploi

Consultance – Conseils aux indépendants et PME

Envie de créer votre propre activité, de vous mettre à votre compte mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Ou bien, cela fait des années que vous avez lancé votre activité et vous avez besoin de conseils financiers? Ou encore, vous voulez tout simplement remettre votre affaire et penser sereinement à la suite ? Alors la consultance initiée par l'Échevin de l'Économie, des PME, du Commerce et de l'Emploi, Simon Lacroix, dans le cadre du programme d'aide aux indépendants et PME, est faite pour vous !

Starter ou indépendant confirmé, où que vous soyez dans votre parcours, **Securex** est à vos côtés tout au long de celui-ci. De la validation de votre idée à votre départ à la retraite en passant par l'optimisation de votre statut social ou la protection de votre famille. Nous vous proposons un accompagnement professionnel pour vous faire évoluer et faire de votre entreprise un véritable succès !



Prise de rendez-vous: Stéphanie Brahy au 083/670.216 ou stephanie.brahy@publilink.be

Les rendez-vous se tiendront à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 110 à 5340 Gesves, chaque troisième vendredi du mois.

Prochaines dates de permanences : 21/09/2018 • 19/10/2018

Demande d'informations : Simon Lacroix, Echevin, 0498/25.23.01 - simon_lacroix@live.be



Carine DECHAMPS

4^{ème} Echevine

GESVES
info

Etat-civil

LES NAISSANCES

Arthur MEIER de LIEDEKERKE de PAILHE, fils de Kai-Steffen MEIER et de Lara de LIEDEKERKE de PAILHE (Faulx-Les Tombes), né le 25/05/2018
 Alexis DE DONCKER, fils de Olivier et de Marie-Astrid HARDY (Sorée), né le 28/05/2018
 Lena CARLIER, fille de Adrien et de Marie-Sophie WAUQUEZ (Gesves), née le 23/05/2018
 Arthur MOURMEAUX, fils de Nicolas et de Anne-Sophie NOEL (Gesves), né le 30/05/2018
 Jade AKINCI, fille de David et de Vanessa HOEBEKE (Haltinne), née le 02/06/2018
 Ariel LUMPALI, fils de Alex et de Pascaline BAKUNDUKIZE (Mozet), né le 07/06/2018

Igor ENTHOVEN, fils de Simon et de Marie DEBOIS (Haltinne), né le 11/06/2018
 Félicie ENTHOVEN, fille de Simon et de Marie DEBOIS (Haltinne), née le 11/06/2018
 Opaline MOTTART GROGNA, fille de Philippe GROGNA et de Nathalie MOTTART (Mozet), née le 08/06/2018
 Mao DE MEES, fils de Jean-François et de Angélique ROBINET (Gesves), né le 08/06/2018
 Marceau ELLEBOUDT, fils de Thomas et de Anne DELRUE (Faulx-Les Tombes), né le 08/06/2018
 Emile MAROT, fils de Adrien et de Julie BAUDINE (Faulx-Les Tombes), né le 13/06/2018
 Camille BERTHA, fille de David et de Marie

COQUEL (Gesves), née le 29/06/2018
 Oanez VAN LAER, fille de Stéphane et de Doria SINKOVICS (Gesves) née le 08/06/2018
 Elise VAN HAZENDONK, fille de André et de Emilie MALLIEN (Faulx-Les Tombes) née le 08/07/2018
 Maxence GODELET, fils de Cédric et de Marie-Julie ANSIAUX (Faulx-Les Tombes), né le 10/07/2018
 Gabriel TIMSONNET CALANDE, fils de Mathieu TIMSONNET et de Céline CALANDE (Gesves), né le 17/07/2018
 Achille DETRY, fils de Edmond et de Delphine MICHAUX (Faulx-Les Tombes), né le 20/07/2018

LES MARIAGES

Pierre MALLIEU et Rebecca HAUTENAUVEN (Sorée), le 02/06/2018
 Olivier GERMAIN et Mélanie LAMAND (Mozet), le 16/06/2018
 Céline FAMEREE et Raphaëlle LINCE (Gesves), le 16/06/2018
 Frédéric DETHIER et Stéphanie LEJEUNE (Sorée), le 16/06/2018

Francis NICOLAS et Antoinette OONK (Mozet), le 16/06/2018
 Frédéric DE GRAEF et Gaëtane HANCE (Gesves), le 30/06/2018
 Michel BOVY et Judithe NJOUSSER PENDA (Faulx-Les Tombes), le 14/07/2018
 Baeda Julian MBULABO et Gisele LANDA VOZIO (Gesves), le 20/07/2018
 Claude SERVAIS et Danielle LEFEVRE (Faulx-Les Tombes), le 28/07/2018

LES DECES

René JONCKERS, 91 ans, époux de Claudine Lodrigo (Haltinne), le 26/05/2018
 Olivier DUPONT, 45 ans, célibataire (Mozet), le 09/06/2018
 Réginald de VINCK, 83 ans, célibataire (Mozet), le 23/06/2018
 Ida RONVEAUX, 85 ans, veuve de Henri Balthartz (Mozet), le 28/06/2018
 Christiane JAUMAIN, 93 ans, veuve de Marcel Duchêne (Haltinne), le 30/06/2018

Marie-José DE QUICK, 94 ans, veuve de Charles Clrembeau (Namur), le 08/07/2018
 Roger DEMEYER, 96 ans, époux de Rose-Marie RENSON (Mozet), le 06/07/2018
 André OGER, 86 ans, veuf de Marie-José STRUMONT (Gesves), le 08/07/2018
 Nelly JADOT, 93 ans, veuve de René Grégoire (Gesves), le 12/07/2018
 Joseph VERLAINE, 86 ans, époux de Marguerite Delorme (Gesves), le 14/07/2018
 Nicole HEURET, 75 ans, veuve de Léon Noël

(Haltinne), le 16/07/2018
 Germaine ROLAND, 95 ans, veuve de Marcel Antoine (Gesves), le 20/07/2018
 Emilie LEMAUVAIS, 93 ans, veuve de Joseph Beaujeant (Andenne), le 23/07/2018
 Jacques PENNEWAERT, 78 ans, veuf de Maria Colson (Sorée), le 24/07/2018
 Georgette FRIPPIAT, 85 ans, divorcée (Mozet), le 31/07/2018
 Annemarie HETTEMA, 78 ans, veuve de Corelis Van Bijsterveld (Haltinne), le 31/07/2018

Envie de gagner du temps ? Pas le temps de vous rendre à l'Administration communale ?



De nombreux certificats du registre national sont désormais disponibles en ligne gratuitement via

« Mon dossier ». Découvrez-le via <https://www.mondossier.rrn.fgov.be>

A votre agenda : Marché de Noël à MOZET

Nous avons le plaisir de vous informer que le marché de Noël se déroulera cette année à Mozet au Domaine des Guides catholiques de Belgique, **les 15 et 16 décembre prochains**. Bloquez déjà cette date dans votre agenda. Les détails pratiques pour les personnes souhaitant exposer seront annoncés prochainement sur le site Internet de la Commune www.gesves.be ainsi que dans les journaux locaux.

Pour toute information complémentaire : Monsieur Pierre ANDRE : 083/670.342 - 0496 503 866 – andre.adl@skynet.be - Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be

Commémorations 14-18 Appel à projets

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, la Commune de Gesves souhaite organiser une exposition autour de la thématique mémorielle. Celle-ci se déroulerait le weekend des 10 et 11 novembre 2018, en l'église de Sorée.

Pour mettre en place cette exposition, nous sommes à la recherche de témoignages de tout ordre : objets divers, cartes, photos, récits et anecdotes liés aux douloureux événements.

Si vous souhaitez collaborer à ce projet, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec :

- Renaud ETIENNE - renaud.etienne@publilink.be 083/670.214 - 0479/410.237
- Nathalie SEINE - nathalie.seine@publilink.be – 083/670.202





trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 32

En savoir plus sur la nature...



Dans le cadre de l'agenda nature PCDN, le 27 juin dernier, les enfants ont été au domaine de Mozet pour découvrir le monde des abeilles. De quoi une ruche est-elle composée ? Quelles sont les différents métiers des abeilles ? De quoi se nourrissent-elles ? Sont-elles menacées ? Comment le miel est-il produit?... Autant de questions qui ont trouvé des réponses cet après-midi.

Après une activité d'observation des insectes présents dans le jardin du domaine, les enfants ont réalisé une abeille en terre glaise et en matériaux naturels. Ensuite, en tenue d'apiculteur, nous sommes allés observer des ruches en pleine activité et repérer la reine, la gelée royale...et enfin goûter le bon miel et même du pollen ! Les enfants se sont régalés à tous points de vue !

JA



Ne ratez pas la prochaine activité PCDN en famille...

La fête au verger !

Ce sera le 26 septembre au verger conservatoire de Gesves (rue des Moulins), à 13h30.

Au programme : cueillette, dégustation, pressage de pommes.

Animations autour du thème du verger, en partenariat avec la bibliothèque.

Accès libre, pas de réservation !



Croquez la vie à pleines dents!

Jazz, Pink Lady, Gala qui côtoient Reine du Canada, Golden delicious appartiennent à la grande famille des... pommes. Bien sûr ! Ce fruit à pépins au goût sucré et acidulé que l'on peut déguster cru, en compote, en tarte, en jus, en mousse ou en chips, c'est la pomme. Et il existe tant d'autres manières de la consommer : pomme d'amour que l'on croque sur le champ de foire ou pomme à cidre, que nous retrouvons pétillante dans un verre. Pas étonnant qu'elle soit le 3^e fruit le plus consommé au monde après les agrumes et la banane.

Depuis le Néolithique (entre 9000 et 3300 ans avant Jésus-Christ) les hommes d'Asie centrale mangeaient déjà des pommes. Les Chinois les croquaient il y a 3 000 ans. Ensuite, ces fruits ont suivi la route de l'ouest pour arriver chez nous. La pomme est très riche en minéraux, en antioxydant, en fibres, en vitamines et particulièrement en vitamine C qui se concentre sur la peau du fruit. La pomme contient aussi de la pectine très utile pour confectionner des gélées. Ses composants sont aussi à la base des « pommades ». Toutes ces qualités ont fait dire à nos grands-mères et même à nos grands-pères « **une pomme par jour, éloigne le médecin pour toujours !** »

Merci donc aux pomiculteurs consciencieux qui soignent avec intelligence (culture bio ou raisonnée) leurs pommeraies.

MS

Activité d'octobre: visite au Festival International Nature Namur



La nature est un spectacle !

le mercredi 17 octobre à l'Acinapolis à Jambes.

Expos de photos nature, animation et projection d'un film.

Départ à 13h30, retour à 17h30 à la Bibliothèque !

Transport assuré par les animateurs.

Inscriptions: animationpcdngesves@gmail.com

* La Hulotte - Coffret des numéros 1 à 5.

Connaissez-vous La Hulotte ? Non ? Mais c'est d'une urgence vitale ! Dépêchez-vous d'aller à votre bibliothèque préférée, et empruntez un numéro, n'importe lequel, ils sont excellents et pleins d'humour ! Et si vous voulez savoir comment cela a débuté dans les années 70, empruntez le coffret des 5 premiers numéros...et lisez !

GJ



* Le guide nature au jardin - Éditions Salamandre

Très bon livre d'initiation sur la nature au jardin !

Tout y est et bien classé, de manière très pratique : plantes (prairie, potager, murs, envahissantes), petites bêtes (mini-bestioles, coccinelles, punaises, papillons de nuit, limaces et escargots, bêtes qui piquent, dans la maison), oiseaux (les plus courants, à la mangeoire), et enfin, trucs et astuces. Mais pourquoi donc ont-ils omis les papillons de jour ?


Malgré cela, beau programme n'est-ce pas !

Et tout cela dans le même livre !

GJ



Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

Commission communale de constat des dégâts aux cultures

Information aux agriculteurs

Qu'en est-il des procès-verbaux établis par les agriculteurs en 2017 lors du constat des dégâts dû à la sécheresse ?

Le 24 mai 2018, le Gouvernement wallon a adopté en première lecture l'avant-projet d'arrêté reconnaissant comme calamité agricole la sécheresse d'août 2016 à juin 2017.

Ce texte prévoit une indemnisation pour les prairies permanentes, temporaires ainsi que le lin textile.

259 communes wallonnes sont concernées, dont Gesves. Le processus de reconnaissance suit son cours.

Pour plus d'information, voici l'article de presse publié le 24/05/2018 sur :

<http://gouvernement.wallonie.be/home/presse/publications/la-secheresse-daout-2016-a-juin-2017-reconnue-comme-calamite-agricole.publicationfull.html>

La sécheresse d'août 2016 à juin 2017 reconnue comme calamité agricole

Publié le 24/05/2018

Sur proposition du Ministre wallon de l'Agriculture, René COLLIN, le Gouvernement wallon a adopté en première lecture un **avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon reconnaissant comme une calamité agricole la sécheresse d'août 2016 à juin 2017, délimitant l'étendue géographique de cette calamité et déterminant l'indemnisation des dommages.**

Ces conditions météorologiques, accentuées par une période de fortes chaleurs entre mai et juin 2017, ont eu des répercussions sur les récoltes. A la demande expresse des producteurs, les commissions communales ont constaté les dégâts aux cultures. L'estimation du montant total des dégâts globaux s'élève à 122.920.178,50 €. **La somme totale théorique des aides envisageables représente un montant maximum de 15.243.001,56 €.** Conformément à la loi du 12 juillet 1976, **les conditions à respecter pour être la reconnaissance d'un évènement climatique comme calamité agricole sont remplies:**

- L'IRM a reconnu le caractère exceptionnel (période de retour supérieure à 20 ans) de la sécheresse pour 259 communes wallonnes. Les communes de Mont-Saint-Guibert, La Calamine/Kelmis et Raeren ne sont initialement pas reprises. Toutefois, **vu l'ampleur de cet évènement, le Gouvernement wallon procédera à l'examen des éléments de reconnaissance pour les 262 communes wallonnes.**
- Le montant total des dégâts dépasse, selon les constatations des procès-verbaux des commissions communales, très largement le seuil de 1.240.000 euros requis.
- Le montant moyen des dégâts par dossier est, lui aussi, nettement supérieur au minimum de 5.580 euros requis.
- Les pertes évaluées, **qui concernent principalement les prai-**

ries permanentes et temporaires ainsi que le lin textile, s'élèvent à 50% (soit ici aussi au-dessus du minimum de 30 % requis) par rapport à une production normale.

Le projet d'arrêté prévoit l'indemnisation pour ces cultures.

Pour rappel, sous l'impulsion de René COLLIN, la Wallonie, devenue compétente au 1er janvier 2015, a revu l'ancienne législation fédérale de 1976 sur les calamités agricoles qui prévoit un processus simplifié pour des indemnisations accélérées. Cependant cette nouvelle législation wallonne n'est entrée en vigueur au 1er juin 2017. Cette réforme n'est dès lors pas applicable pour la sécheresse août2016-juin 2017.

Le Ministre COLLIN met tout en œuvre pour que l'adoption de cet AGW de reconnaissance intervienne dans les meilleurs délais et qu'ainsi, les indemnisations soient payées le plus rapidement possible aux agriculteurs concernés victimes des effets de cette sécheresse

Quand est-il pour cette année 2018 ?

Pour rappel le décret du 23 mars 2017 et son arrêté d'exécution (Arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2017) rendant les textes applicables au 1er juin 2017, prévoient notamment des délais plus court pour la réunion de la Commission Communale de Constat des Dégâts aux Cultures.

Toutefois, celle-ci doit toujours être initiée par une demande **écrite** du **producteur (agriculteur)** ayant subi des dégâts.

Dans les 10 jours de la demande écrite, le Bourgmestre convoquera la Commission Communale de Constat des Dégâts aux Cultures.

La commune publiera un avis d'information de la date de réunion aux endroits habituels d'affichage (valves de l'administration communale des 5 entités), et ce au moins 10 jours avant la date de réunion.

Bien que la législation ne le prévoit pas dans ses textes, nous publierons également cet avis sur notre site internet : <http://www.gesves.be/>

Dès lors, soyez attentif ! Il n'y aura aucun courrier d'information !

Au vu des conditions météorologiques de juillet et août de cette année, nous devrions prendre connaissance d'évènement naturel exceptionnel.

Aussi, si vous, agriculteurs, avez des dégâts à vos cultures, manifestez-vous par écrit ici :

Administration communale de Gesves

M. le Bourgmestre, José PAULET - Président de la CCCDC

Chaussée de Gramptinne 112 - 5340 GESVES

Pour rappel, la composition actuelle de la Commission de Constat de Dégâts aux Cultures est la suivante :

Titre institution	Vedette	Prénom	Nom	Adresse	CP	Localité	Titre commission
Bourgmestre	Mr	José	PAULET	Chaussée de Gramptinne, 112	5340	GESVES	Président de la CCCDC
Attaché qualifié	Mr	Philippe	NIHOUL	Avenue Pasteur, 4	1300	WAVRE	représentant de la DGO3
Conseiller	Mr	Michel	PAQUET	rue des Bourgeois,7 - Bloc C	5000	NAMUR	représentant du contrôle local des contributions directes
Agriculteur	Mr	Jacqui	HINCOURT	rue de Haut-bois, 20	5340	HALTINNE	Expert-agriculteur désigné par le Collège le 7/3/2018
Agriculteur	Mr	Luc	DELLOY	rue de Space, 3	5340	GESVES	Expert-agriculteur désigné par la DGO3

Pour information, cette composition sera réactualisée après les élections communales. Un appel à candidature pour désignation des experts-agriculteurs interviendra lors de l'installation du nouveau Collège communal.

Cet appel à candidature fera également l'objet d'un avis affiché dans les valves de l'administration communale.

Pour toutes informations complémentaires : Service Environnement et Agriculture, Carine Lissoir, 083/670.211

carine.lissoir@publilink.be



1^{ère} action : Défi citoyen « Familles Zéro Déchet »... Où en est-on ?

Depuis janvier 2018, 10 familles participent au défi citoyen !

Bref historique :

- Janvier : détermination de leur propre plan d'action : choix de 3 actions à mettre en place à la maison,
- Février : atelier de confection des produits ménagers : liquide WC, du produit de lessive, du produit de vaisselle et de la poudre pour le lave-vaisselle,
- Avril : atelier de confection des produits cosmétiques : gel douche, dentifrice et déodorant.

Et ça continue !

Le 31 mai : atelier cuisine-conserverie : confection de mousse au chocolat SANS œuf, muffins de PEAUX de banane et LACTO-FERMENTATION (méthode de conservation) de carotte, chou blanc et betterave rouge avec Edwige !



Pour remplacer les œufs dans la mousse au chocolat : battre en neige du jus d'un bocal de pois chiche avec du sucre !

Pour les muffins : n'utiliser que les peaux de banane bio ! Prédécouper les peaux avant de les mixer. Ajouter peu à peu du lait ou de la crème pour obtenir une pâte homogène : c'est la base de l'appareil !



En quelques mots, la lacto-fermentation est un procédé de conservation qui consiste à laisser macérer les aliments avec du sel ou dans une saumure... comme pour la choucroute !

Le principe est de presser les légumes râpés dans un bocal et d'y ajouter du sel pour en faire sortir le jus : les participants ont donc pilonnés durant cette soirée !



Grand merci à Edwige Kervyn pour le partage de son savoir !

Le 2 juin : visite des installations du BEP Environnement à Floreffe

Le samedi 2 juin, les familles ont été invitées par Carine Bomal,

responsable de la communication et de la prévention au sein du Bureau Économique de la Province de Namur, pour découvrir les installations du site de Floreffe et mieux identifier le rôle de cette Intercommunale.

Le rôle du site de Floreffe : sensibiliser le citoyen à la bonne gestion de ses déchets, les collecter, les trier (bois et encombrants) et les transférer vers les centres de recyclage ou de valorisation. En bout de course, les déchets résiduels non recyclables ou non valorisables sont acheminés vers les centres d'enfouissement techniques de Happe-Chapois, Malvoisin et Morialmé.

Biron, Vodecée et Malvoisin sont d'autres sites de transfert qui permettent, de par leur implantation géographique, de mieux organiser le transport vers les centres de valorisation et ainsi de limiter l'impact environnemental du charroi !

Pour plus de détails sur ce que les familles ont appris, rendez-vous sur notre page facebook <https://www.facebook.com/zero-dechetCommunedeGesves> pour lire l'article !

Le 22 juin : atelier lombricomposteur avec Romuald !

Le lombricomposteur est un dispositif dans lequel les matières organiques sont transformées par des lombrics. Cette méthode permet de composter à l'intérieur.

Nous avons choisi de réaliser ce lombricomposteur à partir de bacs en frigolite que nous nous sommes procurés auprès d'une poissonnerie. En deux mots, la construction : percer le fond des deux bacs qui serviront de bacs de compostage et rendre hermétique celui du bas qui lui récupérera le thé de compost.



Grand merci à Romuald Arnould pour nous avoir transmis son savoir et son expérience en la matière.

Pour en savoir plus : <http://www.nature-obsession.fr/dechets/fabriquer-lombricomposteur.html> et <https://plus2vers.com/fr/et-une-page-facebook-les-vers-mangent-mes-dechets-!> https://www.facebook.com/groups/21843020938/?ref=group_header

Le dimanche 1er juillet : réunion papote et barbecue « auberge espagnol »

En compagnie de l'Echevine de l'Environnement, Carine Dechamps, nous avons eu l'occasion de nous réunir avec les familles du défi Zéro Déchet afin de faire un bilan des actions individuelles choisies en janvier sur base du formulaire de plan d'action fourni par Espace Environnement.

Bilan après 6 mois : les 6 familles présentes ont chacune mis en œuvre 3 actions choisies parmi les 50 gestes et actions proposés. On constate par exemple que le remplacement de l'essuie-tout, des mouchoirs et serviettes en papier est très facile pour certaines familles et pas du tout pour d'autres. Cette réunion a donc permis d'échanger les trucs et astuces de chacun.

Nous avons également pu mieux définir les prochains ateliers souhaités : pour les contenants, les familles ont choisi un atelier couture qui consistera en la confection de serviettes de table et de sacs à pain. Au niveau de l'organisation du temps, c'est un atelier de cuisine Zéro Déchet qui consistera en l'établissement d'une liste de course en vue d'établir un menu avec des denrées utilisées de A à Z ! L'atelier potager quant à lui est remplacé par une 2^{ème} réunion "papote" à l'occasion de laquelle chaque participant amènera une collation ZD faite maison et en distribuera la recette ! Après ces deux heures de tour de table, certains participants au Grand Nettoyage de Printemps de l'édition 2018 nous ont rejoint pour l'apéritif offert par la Commune et pour le barbecue "auberge espagnol" !

Chacun a joué le jeu : plats maisons préparés par l'ensemble des participants ! Nous avons passé un très bon dimanche ensemble ! Merci à toutes et tous !



Pour plus d'infos et photos : rendez-vous sur notre page internet <http://www.gesves.be/defi-zero-dechet/> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedesGesves/>. N'hésitez pas à liker la page pour soutenir notre opération ;-)

2^{ème} action : Groupe de Travail interne « EcoTeam »

La deuxième action vise les travailleurs au sein de l'administration communale !

Et voilà, l'équipe est constituée ! De gauche à droite : Sarah Volckaert (bâtiment du Foyer Saint-Antoine), Anne-Catherine De Calatay (bâtiment de l'administration communale), Sabine Vigneron (Chargée de mission à l'asbl Espace Environnement), Carine Lissoir (coordinatrice de l'opération Zéro Déchet), Anne-Catherine Pottier (bâtiment de la Pichelotte), Marta Lackza (bâtiments des écoles de la Croisette et de l'Envol), Florence PEYTIER (bâtiment de la Pichelotte, bibliothèque) et Patricia Vincent (bâtiment du Foyer Saint-Antoine).



Le programme de la réunion : validation du formulaire d'enquête fourni par Sabine pour établir le diagnostic « déchets » au sein des bâtiments et réflexion pour la création d'un logo représentatif du groupe « EcoTeam » ainsi formé !

3^{ème} action :

LES BIOBOX ET COMPOSTEURS !

Dans la continuité de l'adhésion à l'opération Zéro Déchet, la commune de Gesves pose un nouveau regard sur la valorisation des matières organiques produites au sein de son territoire.

Bien qu'en milieu rural, en 2015, c'est 28,4 kg par habitant de déchets organiques qui ont été collectés par le BEP alors que la moyenne régionale était de 14,5 kg par habitant.

La commune de Gesves souhaite développer des alternatives à la collecte du BEP en vue de limiter le transit de ces matières organiques qui, en réalité, sont des ressources pouvant être profitable à la collectivité gesvoise.

La commune propose donc de mettre à disposition de la collectivité (des citoyens, des maraîchers, des asbl, des jardins partagés, des écoles, des homes...) des structures de récupération et de valorisation de certaines matières organiques. Elle s'engage à veiller à l'entretien en bon père de famille de ses structures et d'en promouvoir l'existence au sein de la population.

En contrepartie et dans une volonté d'autonomie de la collectivité, elle propose aux futurs Référents des Biobox et composteurs de prendre en charge la gestion et la valorisation des matières organiques dans les règles de l'art; de transmettre et partager son savoir-faire entre tous les acteurs, d'en répartir le fruit de façon équitable, d'en aménager le fonctionnement et de l'adapter en fonction des besoins (et à de nouveaux adhérents éventuels) tout

en veillant à la bonne continuité de cette organisation collective. Pour rappel, en avril 2018, nous avons pu réunir une partie des acteurs pressentis pour ce projet d'installation de 7 Biobox et 6 composteurs sur les 5 entités de la commune.



Et ce samedi 7 juillet, nous avons invités les futurs Référents Biobox et composteur "pressentis" pour voir 2 systèmes de composteur installés à Marloie et On (Marche-en-Famenne).

Les futurs Référents présents à cette visite étaient Bruno Lambot, responsable des Compagnons du Samson ; Frédéric Tielemans, responsable du Service c'est tout vert de la Pommeraie à Faulx-Les Tombes et Agnès Hubeaux (accompagnée de sa famille), responsable de l'asbl Brin d'Alice à Faulx-Les Tombes.

L'Echevine de l'Environnement, Carine Dechamps nous a également accompagnés ainsi que Chloé et ses enfants (famille participante au défi des familles Zéro Déchet).

L'idéal est de faire 3 compartiments et prévoir du treillis au sol et sur les côtés des compartiments pour éviter les hôtes indésirables (taupes, rats,...)



Après l'exposé de Jacques Dachy sur les 3 méthodes de compostage et la découverte des deux maquettes des installations, nous avons pu visiter les installations.

Le composteur de Marloie reçoit les déchets de plus ou moins 8 ménages et est capable d'en absorber une bonne douzaine.



Le composteur collectif de On est composé également de 3 compartiments et de 2 zones supplémentaires qui sont destinées à accueillir les herbes de tonte séchées et le broyat de bois. Il est alimenté par 25 familles.



Nous comptons nous inspirer de ces installations pour nos futurs composteurs ! Tout comme des méthodes de gestion de composteur et des outils indispensables !



Nous avons été reçus (comme des rois !) par Messieurs Jacques Dachy et Benoit Materne, les deux responsables de la Régie des

Quartiers "La Famennoise". Un tout grand merci à eux !



Pour rappel, en ce projet d'installation de Biobox et de composteur, les rôles de chacun sont :

Qui fournira l'approvisionnement des matières organiques ?

Les matières azotées : l'ensemble des citoyens intéressés, les écoles, les homes, les institutions publiques

Les matières carbonées : les services communaux et du GAL

Qui seront les gestionnaires référents des Biobox et des composteurs ? Les structures ayants du « savoir-faire » : les jardins partagés, les maraîchers, le service de réinsertion sociale des Compagnons du Samson

Qui seront les constructeurs de ce projet ? Les services de l'administration communale et les enfants pour la touche finale !

Qui seront les utilisateurs des ressources produites ?

Les gestionnaires référents (pour la plus grande partie) et les donateurs de matière organique (les citoyens).

Les futurs Référents intéressés sont : les Compagnons du Samson, les jardins partagés de la Pichelotte et celui de Mozet, le jardin des Mycorhizes, l'asbl Brin d'Alice, le service c'est tout vert de la Pommeraie ! En date du 2 août, près de 26 familles citoyennes (80 personnes) ont manifestés leur intérêt via leur inscription ! Les écoles de Saint Joseph, Fondamentale René Bouchat, de la Croisette et de l'Envol ainsi que le Foyer Saint-Antoine ont rejoint ce projet !

HAUT-BOIS pourrait bien un jour se doter d'un jardin partagé... il y a quelques intéressés ! VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE DANS CETTE AVENTURE COLLECTIVE ? INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE OU AU MOYEN DU FORMULAIRE CI-DESSOUS.

Précision de fonctionnement des Biobox : Ce sont des petits chalets en bois avec plancher, muni d'un « vide-ordure » pour l'apport des matières organiques. Ces dernières tomberont dans un conteneur dont le couvercle s'ouvrira au moyen d'une pédale actionnée par le poids corporel du déposant ! Donc aucun nuisible (rats, souris...) n'aura accès à ces Biobox !

Formulaire d'inscription (sans engagement)

à retourner à la Commune de Gesves, à l'attention de Madame Carine LISSOIR, chaussée de Gramptinne 112 à 5340 GESVES ou par mail : carine.lissoir@publilink.be



Une Biobox, c'est quoi ?

C'est un système de récolte des matières organiques en vue de les composter dans le but d'alimenter des potagers.

Quels intérêts pour vous citoyen ?

- Participer à un projet commun de réduire la production de déchets organiques sur le territoire,
- rencontrer les acteurs de terrain à même de vous transmettre leur savoir-faire,
- réduire vos achats des sacs biodégradables du BEP,
- **bénéficier** (encore à établir avec nos partenaires) soit de légumes produits, soit d'une partie du compost produit et ce gratuitement bien entendu !

Par quelle(s) entité(s) êtes-vous intéressé(e) pour déposer vos matières organiques (plusieurs choix possible) ?

- SOREE (salle communale, rue du Centre 23)
- GESVES (site de la Pichelotte)
- GESVES (maison communale, chaussée de Gramptinne)
- FAULX-LES TOMBES (maison de l'entité - école de l'Envol)
- STRUD (salle communale, rue de Bonneville)
- HALTINNE/HAUT-BOIS (près de l'église, rue de Haut-Bois)
- MOZET (centre récréatif, rue des deux chênes)

Votre adresse e-mail :

.....

Combien de personnes font parties de votre ménage ?

Indiquer vos nom et prénom

.....

Indiquer votre adresse

.....

Indiquer le code postal et la localité

Indiquer votre numéro de téléphone

Que préféreriez-vous recevoir gratuitement en remerciement de vos dépôts de matières organiques ? (1 choix possible)

- Des légumes
- Du compost

Seriez-vous intéressé par la création d'un jardin partagé ? OUI/ NON



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35



PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

- PNEUMATIQUES
- EQUILIBRAGE
- GÉOMÉTRIE
- FREINS
- AMORTISSEURS
- VIDANGE
- SERVICES

Campagne de collecte de pneus de couverture de silos du 15 octobre au 30 novembre 2018



BEP Environnement (Intercommunale de gestion des déchets ménagers en Province de Namur), en collaboration avec l'asbl **RECYTYRE** (organisme de gestion des pneus usés en Belgique), propose aux agriculteurs de participer à la campagne de collecte des pneus de silos qui se tiendra du 15 octobre au 30 novembre 2018. Cette campagne, partiellement financée par RECYTYRE, permettra aux agriculteurs de se débarrasser de leurs pneus usés, de manière légale et à faible coût. Ce service est réservé uniquement aux **pneus « déjantés » de tourisme (voitures), vidés de tout corps étrangers tels que ferrailles, terre, gravier, ciment, ...**

Un maximum de 500 pneus sera accepté par exploitation.

Il est important de noter que cette campagne devrait être la dernière financée partiellement par Recytyre.

4 sites sur la Province de Namur seront accessibles aux agriculteurs pour déposer leurs pneus :

Centre de Transfert de Ciney - Biron

Adresse du site : Rue du Marché Couvert à 5590 Ciney (Biron)

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 07:15 à 15:30

Qui peut bénéficier de cette action?

Les exploitations agricoles implantées dans une des communes affiliées à BEP Environnement remplissant au moins une des conditions suivantes :

- avoir cessé son activité;
- avoir réduit son activité et disposer d'au maximum 50 têtes de bétail ;
- avoir réduit sa production de fourrage;
- avoir modifié sa méthode de stockage des fourrages ensilés.

A quel prix ?

Le montant à prendre en charge par l'agriculteur est de 1 €/pneu HTVA.

La procédure

Vous avez des pneus de silo dont vous désirez vous débarrasser et vous pensez pouvoir bénéficier de cette action?

Pour obtenir le formulaire de participation, contactez Madame Catherine Saintenoy (tél : 081/718.211 - fax 081/718.250 - mail csi@bep.be)

Les inscriptions seront clôturées quinze jours avant la fin de la campagne, soit le 16 novembre 2018.



André BERNARD

Invitation à la population Marche gourmande « aidants-proches » Mercredi 3 octobre 2018 dès 16 heures

Peut-être vous occupez-vous d'une personne à la santé chancelante : grands-parents, parents, enfants, voisin... ?

Dans ce cas, vous êtes un « aidant proche ».

Parfois, quand on est aidant proche, on a peu de temps pour soi, on a le sentiment qu'on porte beaucoup, que l'on court sans arrêt et demander de l'aide est malaisé... Pourtant, des coups de pouce existent !

Le temps d'un après-midi, les Communes de Gesves et d'Assesse, le Conseil Consultatif des Aînés, l'asbl « Aidants Proches » et les Centres de Soins à Domicile, avec le soutien de la Province de Namur, vous proposent de prendre du temps pour vous !

Au menu : marche gourmande, moments de détente et de bien-être... et toute une série d'infos utiles pour vous aider dans votre quotidien à prendre soin de votre proche... et de vous !

Départ du Guichet Citoyen et de l'accueil du Tourisme, Chaussée de Gramptinne 112 (à côté de la Poste de Gesves).

Inscription gratuite mais obligatoire.

Renseignements et inscriptions : - Nathalie SEINE – Service du 3ème âge – 083-670.202 – nathalie.seine@publink.be

- Anne-Catherine POTTIER – agent PCS – 083/670.344 – pcs@gesves.be



Les aînés aux urnes

Dans le cadre des élections communales de ce 14 octobre 2018, la commune a mis en place un service de taxi social gratuit, afin de permettre aux personnes âgées de plus de 65 ans et n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre dans l'un des bureaux de vote, de pouvoir exercer leur pouvoir de citoyen.

En effet, il a été constaté que le vieillissement de notre population constitue un enjeu essentiel, et les aînés représentent un public à considérer de manière importante dans les politiques publiques comme la santé, la cohésion sociale, la mobilité, la pratique d'une activité sportive et culturelle, ect....

Il faut savoir que chez les aînés, l'abstentionnisme augmente considérablement à partir de 75 ans et est très marquée après 80 ans.

Aussi soucieux, comme le souhaite le gouvernement wallon, la commune a décidé de favoriser au maximum la participation des aînés aux scrutins communaux, en mettant en place un service de transport gratuit afin de permettre aux aînés d'exercer leur pouvoir politique et de reconnaître aussi comme électeurs à part entière.

Nous invitons donc nos aînés, afin de faciliter l'organisation des différents transports, (3véhicules seront disponibles à savoir le proxibus, le break du C.P.A.S et une voiture communale) à prendre contact avec Mme Nathalie SEINE (083/670.212) secrétaire de la commission communale des aînés (C.C.A) pour obtenir tous renseignements complémentaires et de s'inscrire pour le 12 octobre au plus tard.



Allocations de chauffage 2018 (livraisons entre le 01/01 et le 31/12/2018)

1. QUI Y A DROIT ?

- **1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) :** VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A .F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.



NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- **2ème catégorie : Les ménages à revenus limités :** le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 18 363.39 euros, majoré de 3 399.56 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- **3ème catégorie : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes** et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. DOCUMENTS A FOURNIR

- **Copie de la facture ou du bon de livraison** mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- **Copie de la carte d'identité** du demandeur
- **Numéro du compte bancaire** pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2 : des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les Permanences au C.P.A.S de Gesves sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

Au cours de l'année 2017, 146 ménages gesvois ont pu bénéficier de l'allocation chauffage (octroyée par le pouvoir fédéral, mais effectivement attribuée aux personnes qui en remplissent les conditions d'octroi, via les C.P.A.S.).

Cela représente des aides pour une somme totale de 24 802,86 € (chaque ménage pouvant bénéficier, au maximum, de 210 €/an).

N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès du Centre, afin de vérifier si vous remplissez, ou non, les conditions requises pour y avoir droit.

CPAS de Gesves Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur



Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates :

20 septembre

18 octobre 2018

*** Ouvert à tous pour obtenir des renseignements**

*** Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers**

Initiation à l'informatique pour nos aînés gesvois

A l'initiative du Conseil Consultatif des Aînés, la Commune de Gesves organise des cours à l'attention de ses aînés durant les mois de septembre et octobre prochains.

Au programme :

Utilisation de GSM, tablettes et appareils photos numériques.

- Lundi 17 septembre 2018 9h00 à 12h00
- Jeudi 20 septembre 2018 9h00 à 12h00
- Vendredi 21 septembre 2018 9h00 à 12h00
- Lundi 24 septembre 2018 9h00 à 12h00
- Jeudi 27 septembre 2018 9h00 à 12h00
- Vendredi 28 septembre 2018 9h00 à 12h00

Où :

Espace multimédia de la Bibliothèque communale de Gesves, rue de la Pichelotte, 9 à 5340 GESVES

Prix :

30€/personne - Inscriptions limitées à 10 personnes

Inscriptions et renseignements :

Madame Nathalie SEINE : 083/670.202

nathalie.seine@publilink.be

pour le vendredi 7 septembre 2018

Une vingtaine de paléontologues de renommée en visite à la carrière de Strud

Une visite qui rappelle la richesse du patrimoine exceptionnel que représente ce site qui devrait d'ailleurs être classé prochainement, comme l'a confirmé la commune de Gesves. Pour Thomas Servais, l'un des plus grands paléontologues belges devenu directeur de recherches du Centre national de la recherche scientifique à Lille, la carrière de Strud est un incontournable dans le programme qu'il a concocté pour la vingtaine de chercheurs qui souhaitaient effectuer des visites après le 5ème congrès International des Paléontologues organisé à Paris.



«C'est ici qu'en 1888 on a trouvé le deuxième plus vieux fossile de tétrapode d'Europe, qui date d'il y a 360 millions d'années. On en a peut-être trouvé une dizaine qui remonte à cette période dans le monde, pas plus. C'est aussi ici que l'on a

trouvé l'un des plus anciens fossiles d'insecte. Autant vous dire que les paléontologues présents ne voulaient pas manquer ça», a-t-il relaté.



La Commune était ravie de voir débarquer la vingtaine de chercheurs. «C'est un honneur de voir ces sommités de la paléontologie venir chez nous. Cela nous rappelle à quel point notre patrimoine est riche. Comme nous l'avions annoncé, nous sommes d'ailleurs en train de finaliser les démarches pour classer le site. Le dossier est dans les mains du ministre René COLLIN. En principe tout devrait être en ordre dans le courant de l'année. Dès que ce sera effectif, on va créer une aire didactique avec un panneau présentant toutes les découvertes qui ont été réalisées ici», a expliqué Monsieur André BERNARD, président du CPAS de Gesves, à l'occasion de la visite.

Un mariage ILA !

Le service réfugié du CPAS de Gesves organise, tous les 2 ans, un repas afin de réunir tous les réfugiés présents sur la commune ainsi que Le Bourgmestre, les membres du Conseil de l'Action Sociale et le personnel du CPAS.



Cette année, ce fût une édition particulière puisque le Service a connu son premier mariage entre deux personnes reconnues réfugiés.



La famille MBULABO, composée de 12 personnes est arrivée en Belgique, au centre pour réfugiés de Ponderôme en décembre 2017, en tant que réfugiés réinstallés.

La famille d'origine congolaise, après avoir fui le Congo, vivait dans un camp de réfugiés en Ouganda et ce depuis quelques années dans des conditions de vie très difficiles (à même la terre battue, dans un espace de vie très restreint, sans aucun confort, avec peu de nourriture, sans eau potable).

La famille a été sélectionnée par le CGRA pour faire partie du programme de réinstallation en Belgique.

Dès son arrivée en Belgique, la famille a obtenu le statut de réfugié directement et elle peut donc maintenant se reconstruire en Belgique. Après avoir passé plus d'un mois en centre (Ponderôme), la famille a été installée en ILA à Gesves le 19 janvier 2018, pour une période de 8 mois. La famille a suivi un parcours d'intégration dans lequel les thèmes suivants ont été abordés : la recherche d'un logement, les droits et devoirs en Belgique, la recherche d'emploi, la sécurité sociale, les normes et valeurs, le tri des déchets, la consommation des énergies, etc....

Concernant deux membres de la famille MBULABO, il y a : Julian et Gisèle qui se sont mariés coutumièrement au Congo mais à leur arrivée ici en Belgique pour l'état civil ils n'étaient pas considérés comme mari et femme.

Vu la naissance de leur fils Jaden en mai 2018, la ville de Namur n'a pas pu donner le nom du papa au bébé.

La famille a alors demandé de l'aide au service réfugié du CPAS de Gesves pour faire en sorte qu'ils puissent se marier civilement.

Après quelques démarches vis-à-vis du CGRA, nous avons eu l'autorisation pour organiser ce mariage.

Cela était une démarche très importante aux yeux de ce couple, de pouvoir être reconnu simplement mari et femme.

Le mariage a donc été célébré civilement et religieusement à Gesves, en date du 20 juillet 2018, une fête s'en est suivie sur le site de La Pichelotte avec la présence d'autres personnes réfugiées, des autorités communales et du CPAS.

Une fête qui avait pour thème la multiculturalité, la joie, la bienveillance, dans une ambiance riche en couleur et en saveur.

Le service Réfugiés tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes lors de cet événement.

Pour plus d'infos, contacter : Mme Fournier, responsable du service réfugié : 083/670.343



Voici les nouvelles du Plan de Cohésion Sociale !



REPAIR CAFE !

Attention, sonnez trompettes et tambours : Le Repair Café arrive !

Un Repair Café, qu'est-ce que c'est ?

C'est un endroit où vous venez avec vos petits électros défectueux, vos pulls troués, vos ordinateurs coincés, vos vêtements abîmés... Et où des bénévoles réparent avec vous ces objets, gratuitement.

Les jeter ? Pas question ! On les répare ensemble au Repair Café ! Bref, c'est un rendez-vous à ne pas rater !

Les ateliers de réparation qui vous seront proposés sont :

- Informatique
- Petit électro
- Couture
- Lainages



De plus, pour cette première édition, une gratifieria sera également disponible !

Une gratifieria ? C'est un marché 100% gratuit !

C'est en endroit où tout un chacun vient déposer des objets dont il n'a plus besoin, en bon état, et où tout le monde peut venir se servir et prendre ce qui lui plaît !

Attention, les objets non-emportés doivent être repris par les donateurs.

SAVE THE DATE !

Le Repair Café ouvrira ses portes

Le 8 septembre, de 14h à 17h - Le 6 octobre, de 14h à 17h

Sur le site de la Pichelotte, près de la bibliothèque !

Vous souhaitez intégrer la super team Repair Café ? Vous voulez plus d'infos sur le Repair Café de Gesves ou la gratifieria ? Vous souhaitez déposer des objets pour la gratifieria ?

Un seul numéro : PCS de Gesves – Anne-Catherine Pottier - 083 670 344 - pcs@gesves.be



GRATIFIERIA
Marché Gratuit
Amenez ce que vous voulez (en bon état)
Repandez avec ce qui vous plaît !

JARDIN PARTAGE de la PICHELLOTTE

C'est l'été et le jardin partagé se dévoile enfin : les jardipotes ont travaillé d'arrache-pied avec le soutien de la Commune et du CPAS. Et le résultat est là !

Le jardin partagé, ce sont une quinzaine de personnes qui se réunissent tous les mercredis pour travailler au jardin, l'aménager, l'embellir... et les enfants y ont une place de choix !



Les aménagements sont bientôt terminés : un petit point d'eau agrémentera bientôt la spirale aux aromates, un chalet est disposé à proximité et un panneau didactique explique le projet dans son ensemble.

La Jardin Partagé a vu le jour grâce à un appel à projet du cabinet du Ministre Carlo Di Antonio ainsi qu'à une belle synergie entre différents services communaux (environnement, bâtiments, maraîchage, voiries, PCS). Merci à eux !



Envie de rejoindre ce projet ?

Rendez-vous le mercredi à 16h30 à la Pichelotte !

APEROS SOLIDAIRES : c'est parti !

Le dimanche 23 septembre prochain, lors de la Kermesse, les Apéros solidaires font leur retour ! Késako ?

Vous apportez un don : denrées non-périssables, produits d'hygiène et de soin et, en échange, on vous remet un ticket pour une boisson à déguster sur place !

L'occasion de rendre service tout en faisant du bien !

Les dons seront redistribués via la Give-Box et le CPAS.



Alors, rendez-vous le 23 septembre prochain, entre 11h30 et 13h00, devant la maison communale de Gesves !

Synergie Commune/CPAS

Action « Été Solidaire 2018 » : des jeunes au service !

La Commune et le CPAS se sont unis, cette année encore, pour le projet « Été Solidaire » qui donne la possibilité à de jeunes gesvois, âgés entre 15 et 21 ans, de travailler au sein de différents services communaux. L'opération « Été solidaire » a bénéficié cette année du soutien de la Région Wallonne, qui a subsidié l'engagement des 8 jeunes pour deux semaines.

Cette année, l'action s'est déroulée durant les deux premières semaines de juillet, du 2 au 13, au sein du service voiries de Monsieur Jean-Marie Paulet et du service bâtiments de Monsieur Philippe Thiry.



La coordination du projet a été assurée par Madame Ludivine Chevalier, assistante sociale au CPAS et le suivi administratif par Madame Anne-Catherine Pottier, agent communal en charge du Plan de Cohésion Sociale.

Les 8 jeunes engagés : Florian NICOLAS, Emeric LECLERCQ, Line PETIT, Tiffany RAISON, Lény JOTTARD, Arthur SPRIMONT, Louis BODART et Simon BECHET

Cette année, 2 équipes de 4 jeunes ont effectué une tournante dans chaque service. Comme de coutume, la matinée du dernier jour a été consacrée au ramassage des - trop nombreux ! - déchets le long des routes et chemins de Hautbois et Faulx-Les Tombes, tandis que l'après-midi était placé sous le signe de la détente grâce au barbecue de clôture qui rassemblait les jeunes et le personnel communal et CPAS responsable, en présence du Bourgmestre de Gesves Monsieur José Paulet et du Président du CPAS Monsieur André Bernard.

Les travaux effectués ont été nombreux ! Mise en couleur de la crèche (Gesves), montage et démontage des gradins pour le spectacle « La Cense des Hauts-Prés » à l'Abbaye de Grand-Pré, entretien des tombes dans les cimetières, entretien des aires de jeux des écoles communales (Faulx-Les Tombes et Sorée), nettoyage des chapiteaux, entretien des espaces verts de l'école de l'Envol, transport des vêtements récoltés pour la Give-Box (Gesves), montage des chapiteaux pour les plaines de vacances (Gesves), ...

Le travail n'a pas manqué et les jeunes ont mis du cœur à l'ouvrage tout en renforçant le manque d'effectif communal pendant les vacances.



Mesdames Ludivine Chevalier et Anne-Catherine Pottier tiennent à remercier les 8 jeunes ainsi que les responsables et les ouvriers de chacun des services pour leur dynamisme et leur collaboration. Remerciements particuliers à Monsieur Jean-Luc Mommart, du service voiries, ainsi qu'à Pierre Hoorelbeke, José Leclercq et Xavier Bodart du service bâtiment, pour leur encadrement !

Intéressés pour l'opération 2019?

N'hésitez pas à transmettre votre CV et lettre de motivation dès le 1 FEVRIER 2019 à Madame Ludivine Chevalier, CPAS, rue de la Pichelotte 9, 5340 Gesves.

Renseignements par téléphone au 083/670 324 ou par mail :

CPAS - Ludivine Chevalier : ludivine.chevalier@publilink.be

Plan de Cohésion Sociale – Anne-Catherine Pottier : pcs@gesves.be

Journée de récolte et GIVE-BOX !

Des vêtements dont vous ne vous servez plus ? De la vaisselle en trop ? Des jeux ? Pensez à donner !

Le PCS récolte le tout, en bon état, et les remet à disposition de tous via la Give-Box.

La Give-Box est toujours accessible dans le hall du CPAS.

Voici les [prochaines dates de récolte](#) :

- Mardi 11 septembre
- Mardi 9 octobre
- Mardi 13 novembre

Où ? Au bureau du PCS : à la Pichelotte, en face des bureaux du GAL !

N'oubliez pas la page de dons sur Facebook ! A donner sur Gesves – Assesse – Ohey

MÉNAGE EN TÊTE ?
PENSEZ À DONNER!



Eglises Ouvertes

Les samedi 2 et 3 juin derniers, l'église classée Notre-Dame du Mont Carmel de Strud ouvrait ses portes dans le cadre de l'édition 2018 des « Journées des églises ouvertes ».

A cette occasion, les Fabriques d'église locales avaient décidé de présenter au public, en collaboration avec la Commune de Gesves, une sélection des plus beaux objets liturgiques confinés dans leurs réserves.



C'est ainsi qu'ostensoirs, calices, vêtements de cérémonies ou autres ciboires, pimpants et fringants sous les globes de verre aimablement mis à disposition par le SPW, furent livrés au regard tantôt intrigué, tantôt impressionné de près de deux cents visiteurs tout au long du weekend.



En marge de l'exposition, et en guise de soirée inaugurale, les organisateurs avaient également prévu d'animer les lieux, le samedi soir dès 20h, d'un interlude musical décliné en deux parties : dans un premier temps, des

élèves de l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie de Salzinnes ont présenté le récital *La guitare au fil des siècles... de la France à l'Italie* en passant par la Russie, avant de céder la scène à Madame Claude Delhaise et ses amis du Conservatoire de Ciney pour un *Voyage dans la comédie musicale*.

En prélude au concert, nos édiles n'avaient pas manqué de gratifier l'assistance des quelques compliments de circonstance :

Ainsi, après avoir retracé l'historique de l'église Notre-Dame du Mont-Carmel, le Bourgmestre Monsieur José PAULET, soulignait les investissements réalisés par la Commune dans le cadre de l'entretien du bâtiment (pignon avant du clocher) pour un montant de 26.310,95 € par le SPW via la Direction de la Restauration et son Département du Patrimoine ainsi que l'installation de baies vitrées de protection offrant ainsi aux touristes et visiteurs de passage l'occasion d'admirer l'intérieur de cet édifice du 11ème siècle (montant des travaux s'élevant à 28.637 €, subsidiés également par le SPW).

Quant à André BERNARD, représentant les Œuvres paroissiales de Strud-Haltinne et la Fabrique d'église d'Haltinne, il fit remarquer, au sujet de l'exposition, qu'il était important de pouvoir exhiber ces objets religieux de qualité artistique extraordinaire. La richesse culturelle de ce matériel liturgique issu de l'ensemble des Fabriques d'église de notre commune représente une part importante de notre patrimoine religieux de grande valeur. Cette exposition, a-t-il souligné, n'aurait pu être mise sur pied sans la coopération des acteurs suivants :

- l'ensemble des Fabriques d'église de Faulx-Les Tombes, Gesves, Haltinne, Haut-Bois, Mozet et Sorée
 - la Commune de Gesves via ses service Culture & Tourisme, Voiries et Bâtiments.
 - le SPW pour la mise à disposition des vitrines d'exposition
- Enfin, Monsieur BERNARD souligna que l'ensemble des Fabriques, représenté au sein du Comité de Direction de la convention pluriannuelle des Fabriques avait décidé, à l'unanimité, de consacrer l'église de Strud à l'exposition permanente, et en toute sécurité, des objets liturgiques de valeur de nos paroisses et que l'église Saint-Maximin de Gesves, avec ses orgues Cavaillé-Coll récemment classés, serait réservée à l'organisation de grands concerts musicaux et/ou vocaux. Il espère que cette idée sera reprise comme fiche-projet dans le futur PCDR II et soutenue par le Collège communal.

Beau succès d'estime pour cette manifestation culturelle qui a permis, une fois de plus, de mettre en valeur une des plus anciennes églises du Condroz namurois.



Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be

Madame Anne-Catherine de CALLATAY – 083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be



Agenda

KERMESSE, Gesves en fête
du 20 au 26 septembre 2018 - Maison communale

Une organisation de l'Union des Associations et Clubs gesvois, des Forains et de la commune de Gesves

JEUDI 20 SEPTEMBRE
18h00 Ouverture de la kermesse et passage du char de la Fanfare de Gesves dans les rues

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
17h00 Ouverture des attractions foraines et de la buvette
18h00 Vernissage de l'exposition photos « Portraits Gesvois » et de bonsais
20h30 Apéro gesvois

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
13h00-18h00 « Souriez, vous êtes croquez » : séance de croquis en live
16h00 Ouverture des attractions foraines et de la buvette
17h00 Soirée dansante sous chapiteau (P. Milan)
18h00-19h00 Spectacle de la Compagnie du Milieu du Monde
19h00-02h00 Beer pong des Ultras Gesvois

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
06h00-18h00 Brocante (0498/38.61.49)
10h30-11h30 Messe en wallon
10h30-14h30 Concours de dégustation de bières belges
10h30-17h00 Exposition photos et suite des portraits de Gesvois
Exposition de bonsais
11h30-12h30 Apéritif solidaire – concert apéritif
12h00-16h00 Repas boulettes-frites
13h00-16h00 Concours de sculptures de citrouilles
15h00 Ouverture des attractions foraines et de la buvette
17h00 Soirée dansante sous chapiteau (ambiance années 80)
17h00-22h00 Concours de couyon

LUNDI 24 SEPTEMBRE
11h00-18h00 Repas vol au vent – frites et thé dansant
16h00 Ouverture des attractions foraines et de la buvette

MARDI 25 SEPTEMBRE
16h00 Ouverture des attractions foraines et de la buvette
Tarif réduit sur toutes les attractions

MERCREDI 26 SEPTEMBRE
16h00 Ouverture des attractions foraines
Tombola gratuite

Éditeur responsable : Ph. Hermand, rue Basimont 5 – 5340 GESVES

CONCERTO RURAL 22 septembre 2018 à 18h00 Salle communale de Gesves, dans le cadre de la Kermesse



Venez découvrir « **Concerto Rural** », le spectacle de l'atelier théâtre adulte de la Compagnie du Milieu du Monde mené dans le cadre du projet *Histoire de rues-ralité* en partenariat avec le GAL Pays des Tiges et Chavées.

Vous y reconnaîtrez peut-être votre voisin, votre cousin, un ami ou une situation bien typique. Les acteurs du spectacle sont partis à la rencontre des habitants de leurs villages pour dresser un délicieux tableau de leur environnement rural. A travers témoignages et anecdotes, leurs personnages attachants se croisent et s'entrecroisent avec sensibilité et humour. A la manière d'un patchwork, chacun d'entre eux apporte une touche colorée pour tenter de rendre compte de notre richesse rurale et partager avec le public un joli moment collectif. « Concerto Rural », c'est du théâtre documentaire (à partir de 12 ans) avec Vinciane Baudoin, Jo Belin, Thibault Fiasse, Kim Hoorelbeke, Clotilde Jacquet, Natacha Pochet, Patricia Ruscart, Adrien Sovet, Hélène Stockebrand, Barbara Varela, Annette Wilmotte. On vous y attend nombreux !



Permanence pension

Vendredis 7 septembre 5 octobre 2018 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur.

Les permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

FAULX-LES TOMBES SALLE L'UNION

Samedi 6 OCTOBRE 2018
9^{ème} spaghetti en musique

19h : Concert par la fanfare Royale l'Union de FLT
20h : Concert par la fanfare Royale de BRAIVES
Service souper spaghetti à partir de 19h
Prix du menu : Adulte : 10 Euros - Enfants : 6 Euros
Réservation obligatoire chez Didier Rase :
Tél. 081/ 57.06.54 ou par Email : didier.rase@skynet.be
avant le 3 octobre - Organisation de l'Union Royale
Culturelle de Faulx-Les Tombes

Cordiale invitation à tous - Entrées gratuites,
consommations à des prix démocratiques

1^{er} SOUPER ITALIEN

Le Samedi
08 Septembre 2018
Salle communale de Haut-Bois
18h30



Ambiance assurée avec Catcoverband

Au prix de 22€ Adulte et 10€ pour enfant - de 12 ans

- Apéritif Italien et son assiette de zak
- Buffet de duo de pâtes et sauces
- Trilogie de desserts à l'italienne
- Café



Réservation avant le 1 septembre

Le paiement fait office de réservation

Compte Be 40 068910086763 de L'ASBL un cœur pour la vie
Communication Nom..... Adulte..... Enfant.....
Le Bénéfice de cette journée sera versé à l'ASBL un cœur pour la vie
Info: [Hincourt Luc 0471/44.05.29](mailto:Hincourt.Luc@471.44.05.29) [Sanzot Annik 0495/63.48.55](mailto:Sanzot.Annik@0495.63.48.55)

MAISON DE LA LAÏCITÉ DE GESVES

SEPTEMBRE 2018

Portraits autour du monde...et à Gesves!

FLORENCE PLISSART promène ses carnets de dessin sur les routes du monde, et croque les gens en quelques traits et couleurs.

Du 21/9 au 23/09
EXPOSITION
Salle des fêtes de Gesves
Horaire de la kermesse - GRATUIT

Le 22/9 de 13 à 18 heures
SOURIEZ, VOUS ÊTES CROQUÉS !
Séance de croquis /live sur la place communale de Gesves
GRATUIT

CINEMA

RIVA RICHARD ABEL GORDON

PARIS PIEDS NUS

Vous avez aimé le film "La Fée" ? Retrouvez la poésie burlesque d'Abel et Gordon dans leur dernier opus! France, Belgique - 2017; durée : 1h23'

MERCREDI 19/9
ENTRÉE 2€

Info :
0460 95 21 44
migesves@gmail.com

Où ?
Maison de la Laïcité de Gesves
118 chaussée de Gramptinne
5340 Gesves

FANFARE ROYALE DE GESVES SOIREE OBERBAYERN

Animée par la « Fanfare Royale de Gesves »

Samedi 20 octobre 2018 à partir de 19h30

En la salle des Todi Djon'nes (derrière la Maison communale, chaussée de Gramptinne, 112 à Gesves) - Au menu : Tartiflette et café - Prix : Adultes:17€ - Enfants : 8€
Réservations obligatoires pour le mardi 16 octobre - Places limitées

Alain Renard: 083/67 70 10 - Anne Bruyneel: 0477/41658 - anne.bruyneel@skynet.be



TOURNOI DE PETANQUE
SAMEDI 06 OCTOBRE 2018
DEUXIEME GRANDE NOCTURNE

Où ? Sur la place de Faulx-les-Tombes.
Parties à 4 tours en triplettes formées.
Le nombre d'équipes est limité à 28.
Inscription prioritaire avant le **29 septembre 2018**
uniquement par e.mail à l'adresse suivante:

andre.brismez@gmail.com

Dernières inscriptions et confirmation de ces dernières le 06 octobre dès 17 heures sur place par le paiement de 5 euros par joueur.

Première boule à 18h.

Un prix, choisi en fonction du classement, récompensera chaque participant
Petite restauration prévue.

Lundi 24 septembre 2017 dès 12h : Repas traditionnel de la Kermesse

«Apéro - Vol au Vent, Frites - Dessert »

Animé par Christelle et Michaël Martin suivi d'un thé dansant (ouvert à tous) salle de la maison communale
Repas : 20 € (membres) 23 € (non membres)
(Inscriptions Maggi LIZEN 0476/43 29 57 et/ou versement sur le compte BE32 068-0682370-02)

Adresse : Au bungalow, Drève Firmin Carpentier 10 à 5340 Faulx-Les Tombes (à proximité du parking des grottes de Goyet)

Atelier 1 : « Brin d'objet » pour Enfants de 6 ans à 12 ans

Jour : mercredi - Horaire : de 14h à 16h - Prix par atelier : 5 €

Cet atelier propose de découvrir les végétaux par des ateliers de jardinage et d'art plastique.

Création d'animaux en teintures végétales, mini potager, ...



Atelier 2 ; « de la graine à l'objet » pour Adultes

Jour : lundi - Horaire : de 14h à 16h - Prix par atelier : 10 €

Cet atelier propose de découvrir les végétaux par des ateliers de jardinage et d'art plastique. Vous découvrirez les plantes tinctoriales, plantes à papier, les plantes aromatiques...

Vous sèmerez, récolterez et transformerez les végétaux pour en faire un objet original et personnel.



Atelier 3 : « Initiation à la permaculture » pour Adultes

Jour : 1er samedi du mois (reprise le 5 septembre) - Horaire : de 9h à 12h - Prix participatif avec minimum de 10€. Cet atelier propose de découvrir et de s'initier au jardin en permaculture.

Réservation obligatoire par brindalice@gmail.com

ou par téléphone au 0492 782135 (Agnès Hubeaux, responsable)

Comment s'y rendre ? En voiture : Parking grottes de Goyet

3 minutes à pied du bungalow - En bus ; Arrêt grottes de Goyet ligne 42



Oasis-Ressources asbl Brin d'Alice

Atelier en Permaculture Adulte
Venez découvrir le jardinage sur un lieu expérimental

Samedi 8 septembre 2018 de 9h à 12h
Potager Brin d'Alice
Rue Moulin des Anglais à Faulx-les-tombes
Réservation par mail : brindalice@gmail.com
0492 Agnès: 0492 782135

Prix Participatif avec un minimum de 10€

Programme du jour:
Initiation au potager en permaculture
Les plantes qui soignent et fertilisent
Fertilisation naturelle et sans produits chimiques synthétiques, les avantages et les inconvénients des engrais naturels et chimiques.

Balades dominicales en août et septembre 2018

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.



Dimanche 26 août : départ à 14 heures devant l'école de Mozet. La marche sera suivie du traditionnel barbecue. .

Dimanche 30 septembre : départ à 14 heures au parking des carrières à Thon.

Renseignements : Madame Eliane ISTAT : 081/570.203

A l'occasion de la kermesse, la Fanfare Royale de Gesves vous invite à son concert-apéritif suivi d'un repas

BOULETTES FRITES

le 24 septembre 2018 à partir de 11h30

Adultes : 10 € - Enfants : 6€

Réservations souhaitées chez : Alain Renard : 083/677010 - Anne Bruyneel: 0477/41658 - anne.bruyneel@skynet.be

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

BABOR Espace bien-être Laurence de Faulx

RUE DE LA POLOGNE 29 - 5340 FAULX-LES-TOMBES
0497 33 77 40 (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)
WWW.LAURENCEDEFAULX.COM

AMINCISSEMENT DURABLE PAR CRYOLIPOLYSE
LIPOCAVITATION RADIOFRÉQUENCE
SOINS ESTHÉTIQUES VISAGE ET CORPS
POUR HOMMES ET DAMES
BOUTIQUE EN LIGNE BABOR
ÉPILATION DÉFINITIVE AU LASER LIGHTSHEER
RAJEUNISSEMENT CUTANÉ
MASSAGES

BON de 10€ à valoir sur toute prestation de minimum 40€
Offre valable jusqu'au 30.09.18

LIGHT Sheer
ÉPILATION LASER

Cryolipolyse
Lipocavitation

DEVIS GRATUIT



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE



Entreprise

Julien MICHAUX

GSM 0472 73 59 83

Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SPRL



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux

*Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur*

MB MULTISERVICES

*MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :*

*Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation*

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER



rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaires :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b

tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Excellence Construc

Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
Gsm : 0475 / 86 01 53

spri **CABINET INFIRMIER VINCENT NAISSE**

081/30 36 16 - 0476/78 94 53

vincent.naisse@skynet.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haitinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.
Pas de suppléments à votre charge.

A votre service, à votre écoute 7j/7

IMMO
KREMAN
S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmob.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be



Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 14 ans, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



GEMBOUX

142, CHAUSSÉE DE NAMUR
TÉL.: 081 611 600

WIERDE

97, RUE DE JAUSSE
TÉL.: 081 588 883

www.lepaindantan.be



PRODUITS RÉGIONAUX

- Crèmerie (beurre, fromages)
- Œufs bios
- Glaces, yaourts
- Pain artisanal
- Fruits et légumes
- Confiseries et chocolat
- Confitures, sirops, miels
- Epicerie fine
- Jus de fruits bios
- Bières locales
- ...

NOUVEAU À SORÉE !

Journée découverte
le dimanche 2 septembre 2018
de 11h à 17h

- Dégustations gratuites
- Animations gourmandes
- Présence de producteurs régionaux

Rue des Baibes 5 • 5340 Sorée • Tél. 0474 32 66 43



facebook.com/leptitpanierdegreg

Ouvert du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et
de 13h30 à 18h - le dimanche de 9h à 12h30.
Fermé lundi et mardi.

